LE PEUPLE BRETON

N° 432/ 20 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

KERZU/DECEMBRE 1999

LE PEUPLE BRETON

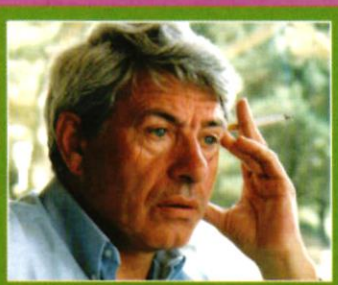
EXCLUSIF :

LE 4 AOUT 2000

UNE NOUVELLE TÉLÉ POUR LES BRETONS



Autour de Rozenn Milin, ils la préparent aujourd'hui.



ROGER GICQUEL L'INVITÉ DU PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

L'invité du Peuple Breton

ANTI MÉMOIRES DE NOËLS BRETONS

Noël 1933 : j'ai dix mois. Les fées de mon berceau font la gueule. C'est l'année de la prise de pouvoir de Hitler et de sa bande. Dans l'Oise où je suis né, des amis de papa l'interrogent sur un certain Mordrel, indépendantiste breton et sur les sympathies nazies de ce dernier. Alphonse ignore tout de ce monsieur et de son mouvement. Il écrit à ses parents à Quelneuc, Morbihan, que tout va bien, qu'il a trouvé une bonne place chez le duc de Grammond, lequel le retient avec toute sa domesticité dans son château de Vallières, pour les fêtes.



Noël 1939 : Papa mobilisé. Canonnier à Tours dans la D.C.A. Il pense bien à moi et m'envoie un petit avion en métal qui marche à ressort. Je suis à la Vériglée, chez José et Marie-Louise, mes grands-parents. On m'explique que là, je ne sentirai pas la guerre. Au retour de la veillée, à l'église du bourg, Marie-Louise dépose une orange dans un de mes sabots tout neufs. Pour remercier, on me demande une chanson de Paris. Je n'en connais qu'une : « Tant qu'il y aura des étoiles », succès de Tino Rossi. Tout à l'heure, revenant de soigner les bêtes, alors que le soleil se couchait, Grand-père a dit : « C'est comme quand je suis parti en 1914 : le ciel est rouge de sang ».

Noël 1940 : moitié par le train, moitié à vélo, mes parents sont venus passer quelques jours avec nous. Papa n'a été prisonnier que 14 jours en Charente. Mes oncles, eux, sont dans des camps en Allemagne. Maman raconte ses quelques semaines d'exode. Elle est furieuse d'avoir été traitée de « Boche du Nord » par un Breton. Grand-mère dit qu'elle ne sait pas si avec tout ça elle pourra garder ses six vaches. Maman en repartant laisse son vélo à Germaine, l'épouse de l'oncle Joseph pour qu'elle puisse le remplacer à la poste de Carentoir et lui garder son emploi de facteur parce qu'il n'est pas encore titularisé. Pour Noël, j'ai, encore, une orange, des chaussettes de laine de brebis filée par Marie-Louise et une paire de galoches achetées par ma mère qui n'aime pas me voir en sabots.

Noël 1941 : on parle depuis des semaines des otages fusillés à Châteaubriand. Je pose des questions. On répond que ce n'est pas de mon âge. Pas d'orange cette année mais Grand-mère a trouvé une tablette de chocolat au bourg.

Les deux Noëls suivants se sont passés eux aussi autour de l'âtre avant et après la messe de vraiment-minuit. Le recteur a recommandé de ne pas chercher noise aux terribles occupants en uniforme. Je ne me souviens pas en avoir vu à Quelneuc, ce qui ne prouve rien. A la veillée, j'entends parler des « collaborateurs » de Rennes, du maquis près de Malestroit, de ceux qui cachent des parachutistes anglais. Ce n'est toujours pas de mon âge. Le grand événement de l'hiver 43 à la ferme fut surtout la réquisition de la jument, emmenée par deux gendarmes français à vélo.

Noël 1945 : retour dans l'Oise. J'ai du mal à me débarrasser de la vision des femmes tondues qu'on fait défiler dans des charrettes. Je demande si c'est pareil en Bretagne. Grand-mère dira qu'elle n' en a pas vu. Un copain me prête un « illustré » qu'il a eu pour Noël : un « Bécassine ». Ça ne m'intéresse pas trop. Moi, j'ai eu un « Bibi Fricotin », un « Pieds-Nickelés » et un Jules Verne. Je passe mon réveillon à lire. En bas, on festoie grâce au marché noir et au colis de Bretagne : poulet, saucisses, lard, emballés dans de la fougère, un torchon, du gros papier que le gras tachait un peu...

Noël 1949 : je raconte que j'ai réveillonné en Bretagne. C'était à Nantes. Mon père ne dément pas. D'autres rigolent. Et sur ce pays qui est si fort en moi, on ne dit pas qu'il est « enclavé », on dit qu'il est « arriéré ». Ça me fait mal. Bientôt, je saurai de quoi je souffre vraiment : d'anémie par privation d'histoire de ma Bretagne.

A suivre...

Roger Gicquel

Souscription

Pensons aux étrennes du P.B. Les coûts de la presse libre restent considérables, même si le militantisme (qu'on appelle de nos jours le bénévolat) permet de faire des miracles. La parution régulière de cette revue en est un, toujours renouvelé. Chacun à votre place, vous pouvez un peu participer à notre effort commun : en arrondissant votre chèque de réabonnement ou, mieux, en ajoutant le P.B. sur la liste des bénéficiaires de vos étrennes de décembre. Merci à tous ceux qui y penseront.

Christian Pellen, Nantes, 40 F ; Jaklin Pennaneac'h, Plogonneg, 40 F ; Louis Le Bizec, Plestin-les-Grèves, 40 F ; Thierry Benoist, Lanester, 20 F ; Gurvan Quenet, Nogent-sur-Marne, 40 F ; Jean-François Caradec, Le Havre, 20 F ; Yves Guillou, Caen, 90 F ; Roparz Gicquel, Sant Brieg, 140 F ; Jean-Claude Cloarec, Brest, 90 F ; Serge Bihan, Groix, 40 F ; Marc Hentgen, Marennes, 40 F ; Michel Demion, Breuil-Le-Vert, 40 F ; Roparz Moride, Canada, 90 F ; Guy Mary, Carnac, 40 F ; Bernard Jolois, Gambais, 20 F ; Tangi Louarn Chapalain, Kemper, 40 F ; Yann-Paôl Conan, Feins, 20 F ; Tangy Kermorgant, Poissy, 40 F ; Bernard Cadoret, Etables-sur-Mer, 140 F ; Gilles Couetoux, Nantes, 40 F ; Philippe Cousin, Plogoneg, 90 F ; Patrick Le Pennec, Lannuon, 40 F ; Rémi Beauto, Sant-Nazaer, 40 F ; Yann-Pêr Harnois, Foujer, 40 F ; Bruno Boisrobert, Pœur, 40 F ; Louis Moreau, Ploubazlanec, 40 F ; Gérard Tual, Villeneuve d'Ascq, 40 F ; Thierry Darnet, Paris, 40 F ; Jean-Pierre Riou, Vannes, 40 F ; Roger Le Du, Sant-Brieg, 20 F ; Michel Sinic, Saint-Jean-de-Gard, 20 F ; Marc Iliou, Avrille, 40 F ; Sadi Bazin, Clohars Carnoët, 40 F ; Annaig Le Gars, Pluguên-Pluguffan, 40 F ; Pierre Morvan, Pempoul, 40 F ; Yves Averty, Nantes-Naoned, 40 F ; Jean-Luc Laquittant, Redon, 20 F ; Guy Jaouen, Lannarvili, 90 F ; Michel Prati, Louverne, 40 F ; Emile Guillois, Sène, 40 F ; Jean-François Colaisseau, Nantes, 40 F ; Alain Minihy, Montroulez, 200 F ; Philippe Jagoury, Paris, 40 F ; Hubert Le Sciellour, Nantes, 40 F. **Total mois : 2.230 F. Total année 1999 : 22.589 F.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4e trimestre 1999

Sommaire

Notre époque est dite médiatique. Et il est vrai qu'une dimension importante du combat breton se déroule dans l'opinion, donc dans les médias. Il est vrai aussi que les armes y sont très inégales (et on le voit bien à chaque soirée électorale) : d'un côté le bulldozer des idées reçues, de la pensée unique, de l'idéologie dominante, du poids de l'argent et de la majorité passive. De l'autre, la minorité, la conviction, l'engagement actif mais sans guère de moyens de jouer sa partition dans le bruit dominant.



C'est dire combien dans cette situation l'apparition d'une nouvelle chaîne de télé est importante. L'affaire n'est pas gagnée, mais elle paraît engagée avec résolution. Le Peuple Breton *est heureux, aujourd'hui, de donner la parole à Rozenn Milin, la cheville ouvrière du projet (pages 9 et 10).*



Dans un autre domaine, mais important aussi, celui de la presse bretonnante pour jeunes, c'est à Yann-Fanch Jacq que Le Peuple Breton *ouvre ses colonnes. A lire avec attention (pages 10 et 11).*

L'actualité politique, marquée par une radicalisation de nos adversaires nationalistes français ou par les scandales liés à l'activité de certaine grande formation politique retient notre attention aux pages 3, 4 et 5.

L'actualité mondiale, c'est bien sûr la conférence de Seattle de l'O.M.C. : Le Peuple Breton *en parle ici, pages 6 et 7.*



Pobl Vreizh et ses pages en breton, c'est pour nous la manière claire d'affirmer que la langue bretonne est vivante et productive, dans l'édition du livre comme dans le disque (pages 14 et 15).

Ensuite, à une époque où commence à poindre dans l'hexagone ce qu'il faut bien appeler un racisme anti-corse, il nous a paru important de vous présenter une sorte de "dossier corse". Deux pages d'information (20 et 21), une interview de Jean-François Bernardini, une critique de disque, une critique de livre : les lecteurs du Peuple Breton *ne seront pas les moins informés sur cette question !*



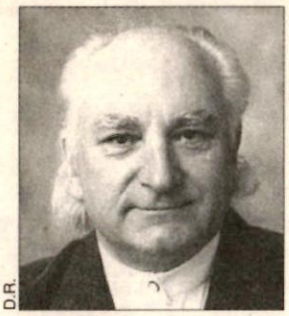
Les fêtes de fin d'année sont, bien sûr, l'occasion d'échanger des cadeaux : nous avons voulu vous y aider avec les rubriques consacrées aux beaux livres (pages 24 et 25) et aux disques (pages 30, 31 et 32)...

Nedeleg laouenn d'an holl !

Ronan Leprohon

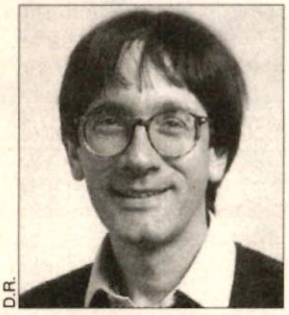
Le crédit-photo de couverture :
Roger Gicquel : D.R.
L'équipe de TV Breizh : photo J.M. Sureau, TF1

2 élections cantonales 2 candidats de l'U.D.B.



D.R.

Yannig Baron



D.R.

Alain Cedelle

MUZILLAC : Yannig BARON

Parmi mes propositions

Les O.G.M. : L'U.D.B. développe une grande campagne d'information sur le sujet et demande aux municipalités de les refuser dans les cantines scolaires. Plusieurs villes comme Vannes et Lorient s'y sont engagées. **Le Conseil général, dont dépendent les collèges, se doit de les interdire dans les cantines du département.**

L'EDUCATION : Je soutiens la création d'un service public de l'éducation en Bretagne. L'enjeu consiste à bâtir une école bretonne, respectueuse des Droits de l'Homme, mettant en place une laïcité ouverte, plurielle, dans le respect des choix philosophiques, linguistiques et religieux de chacun. Nous devons régionaliser le système éducatif (programmes et personnels) comme partout en Europe.

L'EMPLOI : Ce n'est plus dans les secteurs traditionnels (primaire, secondaire ou tertiaire) que se créent le plus d'emplois, mais dans le **"4e secteur"**, le secteur culturel. La future TV-Breizh va créer 45 emplois à Lorient. L'association que j'ai fondée a lancé une formation de professeurs de breton. Ils étaient 7 il y a cinq ans, ils sont 90 cette année. Plus de 60 jeunes ont trouvé un travail grâce à elle, dans l'audiovisuel, l'imprimerie, l'enseignement, le journalisme. Elle a créé 6 emplois permanents pour l'enseignement de l'anglais et du breton.

Il est également temps de réfléchir au suivi des emplois-jeunes. Que deviendront-ils après cinq années de travail ? Je propose, à la sortie des contrats de 5 ans, un financement réparti entre l'Etat, les collectivités locales, une part des cotisations Assedic et les usagers des services offerts.

L'IDENTITÉ : La France doit ratifier la Charte européenne des langues et modifier l'article 2 de sa Constitution pour ne pas rester le seul pays d'Europe, avec la Grèce, à ne reconnaître qu'une seule langue. Le Conseil général du Morbihan, grâce à notre action, a commencé à soutenir notre culture. Aidez-le à aller plus loin en votant pour ceux qui travaillent sur le terrain. **Je lui propose de participer au projet de la Fondation "Nicolas Hulot" au Guerno en y intégrant l'environnement culturel breton, gallo en particulier.**

Notre société est en pleine mutation. Nous pouvons choisir de rester bretons avec nos langues, notre culture et notre identité, ou devenir des individus quelconques plus ou moins américanisés.

BRUZ : Alain CEDELLE

Le département d'Ille-et-Vilaine, bientôt à gauche ?

Le fief jusqu'ici incontesté de M. Méhaignerie, bastion d'une droite traditionnellement démocrate-chrétienne et rurale, va-t-il suivre l'évolution qui a vu basculer à gauche la plupart des villes bretonnes ?

Au lendemain des élections cantonales de 1998 la majorité de droite du Conseil général d'Ille-et-Vilaine ne disposait que de 27 sièges, contre 26 pour la gauche. C'est alors qu'un recours fut déposé par un habitant du canton de Bruz : d'après un document administratif une assistance matérielle avait été fournie par les services du Conseil général aux candidats de la droite. (...)

Après une condamnation au tribunal administratif, et un appel qui fit traîner l'affaire pendant plus d'un an, l'élection de mars 1998 fut finalement annulée et M. Barré déclaré inéligible. Une nouvelle élection étant organisée les 5 et 12 décembre.

Le candidat socialiste, M. Bonin, maire de Chartres-de-Bretagne, est assez bien placé pour remporter le scrutin, face à une droite qui n'est pas au mieux de sa forme après l'invalidation de son leader local.

Après le Finistère l'an passé, il semble bien que l'Ille-et-Vilaine soit près de basculer à gauche. Cette évolution des départements bretons découle du phénomène qui a déjà touché toutes les villes, qui ont vu le déclin d'une droite catholique et surtout rurale. (...)

Je serais présent dans cette élection, au nom de l'Union démocratique bretonne. Cela nous permettra de faire connaître le projet de statut particulier et de faire avancer nos idées. Cela nous permettra aussi de participer à l'éviction d'une droite passéiste qui, en Ille-et-Vilaine, n'a jamais rien fait pour la Bretagne ou pour la culture bretonne en général.



D.R.

Lettre aux purificateurs ethniques qui seront dans la rue le 11 décembre

Héritiers des gredins qui opprimèrent sauvagement la langue de nos pères, vous battrez le pavé parisien le 11 décembre. A-t-on jamais vu pareille impudence ? A l'origine de cette sinistre initiative, la Fédération nationale dite de "la Libre Pensée", congrégation de bouffeurs de curés réactivée pour lutter contre le fédéralisme européen et le réveil régional. Votre but avéré ? Parachever l'œuvre de destruction des langues dites "régionales" en luttant pour leur interdire toute possibilité d'existence publique, notamment en éloignant le spectre de la charte européenne.

Parmi les signataires de votre appel à manifester, on relèvera, pour l'anecdote, les noms d'Anicet Le Pors, ancien ministre communiste d'origine bretonne, d'Edmonde Charles-Roux (la veuve du décentralisateur Gaston Defferre !), de l'inévitable François Cavanna et de nos connaissances trosko-lepénistes, les Hébert-père-et-fils-de-F.O.

"Libres Penseurs", vous avez décidé une bonne fois pour toutes de vivre en dehors du temps et de l'espace. Pour vous, le monde est né en 1789 et s'est figé avant Thermidor... Un monde manichéen. D'un côté, les ténèbres, l'Ancien Régime, avec ses curés, ses paroisses, ses pays et ses patois. De l'autre, les lumières, la "Nation" avec ses communes, ses départements et sa langue, le français, "langue de la liberté". Et la lutte, la lutte recommencée jour après jour pour assurer le triomphe de la Raison contre l'ennemi, le chouan, le catholique, le girondin... cet ennemi sournois prêt à adopter toutes les formes (la décentralisation, Diwan, le rapport Poignant, la loi Voynet, la charte européenne des langues régionales...) pour parvenir à ses fins funestes.

Le reste de l'univers ne compte pas. Qu'importe que les droits linguistiques des populations soient reconnus à peu près partout. Qu'importe que ces mêmes droits soient consacrés par les conventions internationales. Les Droits de l'Homme, c'est votre propriété. Votre exclusivité. Vous en êtes les créateurs et les dépositaires. Les pays qui entourent la France se sont baptisés Union européenne ? La belle affaire ! "Libres Penseurs", vous n'êtes pas dupes. Il s'agit toujours et encore de la coalition cléricalo-monarchiste étrangère contre laquelle il faut courir à Valmy. Vous êtes les combattants de l'an II, en lutte pour protéger les fragiles conquêtes de la Révolution contre la Réaction : vous êtes en guerre contre les forces de l'obscurantisme qui rêvent de restaurer l'Ancien Régime avec ses patois !

Bienheureux apôtres de l'Idée simple, qui vous couchez tous les soirs l'esprit empli de certitudes ! Bienheureux vous qui détenez la vérité. Et qui, l'âme en paix et la joie au cœur, allez passer au tranchant de votre guillotine les langues et les peuples du monde...

Ronan DIVARD,
Universitaire,
Membre du Bureau politique
de l'U.D.B.

La démocratie à l'intérieur de la «Libre Pensée» : *Un témoignage édifiant !*

Dans le numéro de *La Raison*, organe de la «Libre Pensée», daté de Fructidor CCVII-Vendémiaire CCVIII *(sic)*, on trouve cet intéressant compte-rendu du cercle Marc Ferrero de Cuers (Var) :

«Le cercle Marc Ferrero de Cuers réuni en assemblée générale ordinaire le lundi 17 mai 1999, dénonce le procédé par lequel la Fédération nationale de la Libre Pensée a pris position pour dire «Non» à la Charte européenne sur les langues régionales et minoritaires.

1. Les débats, quand ils ont eu lieu, ont été organisés en réaction à la position déjà prise par le National.

2. A la connaissance du cercle, la Charte n'a pas été discutée dans les groupes avant le Congrès. Cette pratique relève donc plus de la pensée unique que de la tradition de la Libre Pensée.

La Libre Pensée doit rester une association d'individus libres et non une organisation centraliste. Enfin, il est bien triste de constater que cette façon de procéder a eu pour conséquence les démissions de quelques camarades précieux et estimés de notre cercle».

On ne saurait mieux dire que les pratiques qui règnent au sein de la «Libre Pensée» sont peu conformes à l'idée que le commun des mortels peut se faire de la démocratie. On pourra toutefois y voir la marque d'une certaine cohérence : il est somme toute logique que ceux qui se proclament les champions du jacobinisme pur et dur appliquent leur idéologie totalitaire au sein de leur propre mouvement. Comme il n'est pas exclu (la preuve) qu'un «Libre Penseur» puisse vouloir penser librement et, pourquoi pas, différemment, il est bien plus prudent que tout cela soit centralisé et que les prises de position soient décidées du sommet, afin que les «Libres Penseurs» de base soient mis devant le fait accompli et transformés en godillots de la purification linguistique. L'existence de tensions au sein de «Libre Pensée» suscite nos plus vives inquiétudes. Il serait vraiment fâcheux qu'une association aussi indispensable à la démocratie, à la liberté et à la promotion des Droits de l'Homme se trouve en voie de balkanisation !

R.D.

QUAND LE PARTI SOCIALISTE PRÉTENDAIT

Le chapelet de bombes à retardement placé par la Mnef dans l'appareil jospinien a commencé à produire son œuvre dévastatrice, contraignant DSK à actionner en catastrophe son siège éjectable. On relève par ailleurs un mort politique, le responsable de la puissance fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, le sybarite François Bernardini. Ce fabiusien est soupçonné d'avoir empoché – excusez du peu – 7 millions de francs de plus-value immobilière à la suite d'une combinaison financière avec la Mnef. En attendant que les juges ne se décident à présumer innocents d'autres caciques socialistes, il n'est pas inutile de revenir sur l'histoire d'une mutuelle fort peu ordinaire et sur le rôle étrange qui lui a été confié par un certain Mitterrand.

La Mnef : un instrument d'encadrement de la jeunesse étudiante

Un esprit candide pourrait aisément s'imaginer qu'une mutuelle étudiante a pour vocation d'assurer à ses cotisants la protection sociale dont ils ont besoin. Que nenni ! Comme le souligne sans détours son ancien directeur, le mitterrandiste Olivier Spithakis, la Mnef doit être avant tout regardée comme une composante du "mouvement social" (sic). Et Spithakis, qui est aujourd'hui sous les verrous, de s'indigner de l'ingratitude des puissants : "Si la Mnef a occupé cette place, c'est bien que les pouvoirs publics l'ont voulu. On me demandait d'avoir un rôle social. Il fallait que j'aie des relais."

C'est en fait à partir de 1976 que François Mitterrand, alors chef de l'opposition, commence à s'aviser sérieusement de la nécessité d'encadrer la belle jeunesse étudiante de France, à la suite d'un mouvement revendicatif dont la durée l'inquiète. D'autant plus que les concurrents communistes n'hésitent pas à pratiquer la surenchère. Comment faire pour contrôler cette jeunesse impétueuse et la soustraire à l'influence pernicieuse du P.C. ? A l'époque du Mitterrand pétainiste, les choses étaient simples : il y avait les Chantiers de Jeunesse et le Service d'Ordre Légionnaire. Mais les temps ont changé et on est bien obligé de faire dans le "soft".

Sus aux communistes !

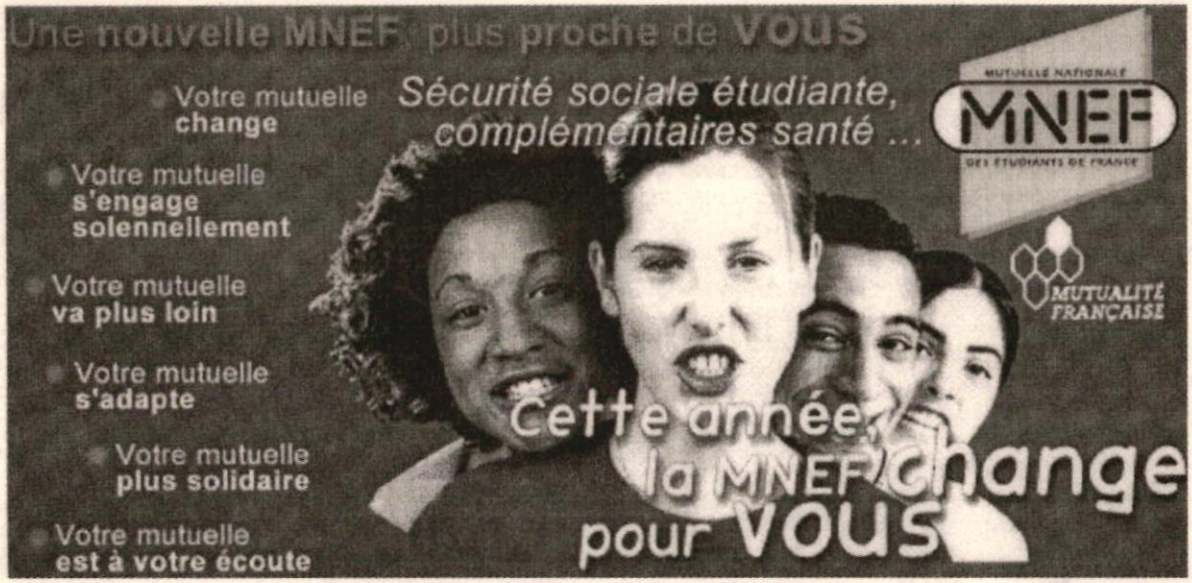
La solution est toute trouvée : on va instrumentaliser la Mnef ou, comme le précise l'excellent Spithakis lui-même, "l'inscrire dans un schéma militant, conscient et pensé, d'encadrement et d'apaisement de la jeunesse". Encore faut-il s'en assurer le contrôle : la Mnef, par sa puissance et ses capacités financières, est naturellement l'objet de toutes les convoitises, au moment où fait rage la guerre politico-syndicale que se livrent à l'Université communistes, trotskistes de diverses obédiences et socialistes. En 1979, les socialistes et les lambertistes de l'Organisation Communiste Internationaliste, parviennent à se partager le pouvoir au détriment de leurs rivaux communistes orthodoxes. On va enfin pouvoir mettre le paquet pour contrer l'influence de ces derniers. La Mnef bénéficie pour ce faire du soutien actif du syndicat américain AFL-CIO, qui s'intéresse de très près au syndicalisme en Europe et veut se protéger de la lèpre communiste. Mais le rôle dévolu à la Mnef ne se limite pas là : elle est aussi chargée de servir, via le syndicat étudiant Unef-Id, dont elle fait son bras armé, de "sas d'aspiration vers le P.S. des militants trotskistes issus de l'O.C.I. et de la L.C.R."

L'ascenseur vers les cercles du pouvoir est alors mis en place. Au premier étage, l'Unef-Id, au second niveau, la Mnef, et au troisième palier, le nirvana : le P.S. Parmi les heureux bénéficiaires de ce parcours balisé, on compte le député socialiste Jean-Marie Le Guen, patron du P.S. parisien et cheville ouvrière de l'étrange association d'amitié France-Taïwan ainsi que l'actuel n° 2 du P.S., Jean-Christophe Cambadélis, issu de l'O.C.I. et ancien président de l'Unef-id. Notons que l'ascenseur permet de revenir au deuxième étage et, qu'en cas de coup dur, de basses eaux électorales notamment, la Mnef constitue une base arrière appréciable. Comme l'avoue Le Guen, lui-même en juin 1998, "La Mnef est une pouponnière du parti socialiste... et une base de repli...". Et une vraie mutuelle d'entraide carriériste.

Une reconversion difficile

Les difficultés de la Mutuelle commencent véritablement à partir de la chute du mur de Berlin. Plus personne n'a évidemment besoin de contenir l'influence communiste dans les universités et le syndicat américain AFL-CIO se désintéresse du problème. Qu'à cela ne tienne. On a déjà songé à lui trouver un nouveau cheval de bataille. Désormais, elle se vouera à la lutte contre l'extrême-droite. Intention louable, mais est-ce vraiment du ressort d'une mutuelle ? Toujours est-il que "La Mnef et ses militants (sic) aident notamment, sur invitation de Mitterrand, de façon appuyée, à la création du mouvement S.O.S.-Racisme". Confusion des genres. Fodé Sylla, le dirigeant de S.O.S.-Racisme sera ainsi salarié d'une filiale et bénéficiera (il n'est pas le seul !) d'émoluments pour des activités dont la justification, au regard du Code de la Mutualité, semble échapper quelque peu à l'administration fiscale. Mais la lutte contre l'extrême-droite est moins mobilisatrice au sein des universités. Tout simplement parce que le F.N., par chance, y est assez peu infiltré. Et puis, les animateurs de la Mnef ont un peu vieilli, leur militantisme s'est émoussé. L'époque n'est plus à l'anticapitalisme, mais au culte benêt de l'entreprise. N'invite-t-on pas, par pure démagogie, un homme d'affaires douteux à siéger au conseil des ministres ? Pourquoi nos purs produits de la "génération Mitterrand" n'auraient-ils pas leur part de fric, d'honneurs et d'avantages ? La Mnef bascule dans l'affairisme et se transforme en usine à gaz. Elle se diversifie tous azimuts, accouchant de plusieurs dizaines de filiales dans les secteurs les plus divers (immobilier, restauration, communication, tourisme, informatique, presse...), au travers d'un meccano juridico-financier des plus opaques. Et on a le droit à toute la gamme des dérapages possibles et imaginables : abus de biens sociaux, abus de confiance, fausses factures, détournement de fonds publics, emplois fictifs, abus de position dominante, financement de campagnes électo-

CONTRÔLER LA JEUNESSE ÉTUDIANTE



D.R.

La Mnef vous accueille sur son site web en annonçant son intention de changer : il y a, en effet, urgence !

rales, népotisme, ... On parvient même à financer un voilier – le Derya – sur lequel Spithakis, Le Guen et quelques autres anciens combattants coulent d'heureuses vacances. Les frasques de cette aimable petite mafia sont désormais terminées. Et il va bien falloir qu'on ausculte dans le détail le fonctionnement de la galaxie Mnef (l'omerta a été efficace puisque le premier rapport incendiaire de la Cour des Comptes, rapidement mis sous l'éteignoir, date de... 1983) et qu'on chiffre l'étendue des dégâts. N'oublions pas que ce sont au total des millions de cotisants étudiants (plus de 800.000 par an avant l'éclatement de l'affaire, 670.000 aujourd'hui) qui ont été floués directement et indirectement – combien de structures de soins créées ces vingt dernières années ? N'oublions pas non plus que la Mnef bénéficie d'aides de l'Etat (un quart de ses recettes environ) – et que la Caisse Nationale d'Assurance Maladie – c'est-à-dire nous tous – a dû intervenir en 1988 pour épurer une partie de son déficit abyssal. La Cnam, qui se serait par ailleurs montrée fort peu regardante sur les remises de gestion (les fonds alloués à la Mutuelle pour la gestion de la Sécurité sociale des étudiants), veut aujourd'hui les revoir à la baisse : 270 F au lieu de 324 F par tête de pipe.

En attendant, Spithakis défend sa vie et son œuvre avec ce mélange d'angélisme et de cynisme qui fait tout son charme : "Si on interdit désormais à la Mnef de jouer son rôle d'intermédiation sociale, il faudra bien que celui-ci soit assumé par un autre acteur. Et se posera le problème des relations de la nation avec sa jeunesse, qui n'est pas à l'abri des manipulations, de la montée des extrémismes sectaires politiques ou religieux et surtout des mouvements incontrôlables". C'est vrai. Que va devenir notre belle jeunesse, si elle n'est plus chaperonnée par la Mnef, et maintenant que cet autre instrument d'encadrement qu'était le service dit "national" a disparu ? Une proie facile pour les abbés Cottard et autres imams intégristes ! Vite, il faut restaurer la Mnef dans ses prérogatives occultes et l'étendre aux non-étudiants !

Jean ROUDAUT

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

CONFÉRENCE DE
Un besoin croissant

Au procès de la mondialisation, Jésus-Christ et Christophe Colomb figureront en bonne place au banc des accusés. Leurs idées ou leurs actes n'ont pas manqué d'effets parfois fâcheux sur la prospérité, la culture, ou même l'existence de quelques peuples du monde.

Autant dire qu'un peu de recul et de prudence ne peuvent pas nuire à la formation de jugements sur ce qu'on peut espérer ou craindre de la conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) qui se déroule du 30 novembre au 3 décembre à Seattle (Etats-Unis).

Pourquoi cette conférence ?

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les échanges internationaux font l'objet de négociations pratiquement ininterrompues.

Dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.), huit cycles de négociations se sont succédés.

Le dernier (cycle de l'Uruguay ou Uruguay round) s'est conclu en 1994 par un accord de huit cents pages, sans compter les annexes, mettant en place l'O.M.C. et confiant à un prochain "cycle" la poursuite des négociations sur l'agriculture et les services.

La conférence ministérielle de Seattle doit fixer l'ordre du jour de ce cycle, modestement baptisé "cycle du Millénaire" ou "Millenium round" par Sir Leon Brittan, un conservateur anglais récemment remplacé au poste de Commissaire européen par le Français Pascal Lamy, ancien bras droit de Jacques Delors.

Pourquoi cet ordre du jour a-t-il suscité tant de controverses ?

Les deux sujets sont sensibles. Dans le chapitre "Services", il y a le commerce électronique appelé dans les années qui viennent à un développement dont nous n'avons encore qu'une faible idée. Il y a aussi le commerce des "biens culturels", en particulier dans le domaine audiovisuel...



Photo Pierre MORVAN

Notre vie quotidienne sera conditionnée par la conférence de Seattle.

Dans le chapitre "Agriculture", nous savons déjà qu'il y a des sujets comme les organismes génétiquement modifiés, le bœuf aux hormones ou les monopoles de production de semences. Il y en a d'autres, évidemment moins populaires en Europe, voire aux Etats-Unis, mais prioritaires pour les pays exportateurs libéraux du "groupe de Cairns", tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine (quinze pays au total), qui exigent la suppression de toutes les formes de subvention à l'exportation.

D'un ordre du jour limité à ces deux thèmes, les Etats-Unis attendent un examen purement "commercial" de leurs prétentions en matière de produits agricoles contestés, et les pays du "groupe de Cairns" une avancée décisive pour eux dans l'ouverture des marchés les plus solvables. Ces pays sont en général favorables à une limitation à trois ans de la durée du cycle.

D'un ordre du jour étendu à d'autres thèmes, comme l'environnement ou les "normes sociales", les pays européens attendent d'abord un cadrage moins strictement commercial des négociations et la prise en compte des problèmes sociaux, culturels ou de santé publique susceptibles de découler d'une libéralisation sauvage des échanges. Ces pays, dont le Japon est proche, sont logiquement favorables à un "cycle" aussi étalé dans le temps que nécessaire.

Le "cycle du Millénaire" pourrait aussi être un cadre pour l'examen d'une taxation mondiale des mouvements spéculatifs de capitaux, comme le demande l'association ATTAC[1], au profit de la lutte contre les inégalités, de l'éducation et de la santé dans les pays pauvres, d'études sur la sécurité alimentaire, etc. Mais on n'en a pas pris le chemin au cours des derniers mois...

Les pays moins développés ont-ils leur mot à dire ?

Leur voix est faible, mais on peut l'entendre.

Des pays de production textile ou agricole comme l'Inde, la Malaisie, le

L'O.M.C. A SEATTLE de règles mondiales ?

Pakistan, constatent les multiples entraves mises au développement de leurs exportations. Ils se rapprochent un peu du "groupe de Cairns" à cet égard.

Les pays du Sud sont aussi très généralement hostiles – ce n'est pas nouveau – à l'intrusion des questions sociales ou environnementales dans les négociations commerciales.

Ils voient dans ce "mélange des genres" un moyen pour les pays développés de battre en brèche l'atout que constitue pour eux la faiblesse des coûts de production.

Pour ceux d'entre eux qui, de toute façon, ne souhaitent pas trop de débats autour des droits des travailleurs, l'alibi est des plus confortables. Certains ultra-libéraux du Nord trouvent ainsi d'intéressants alliés dans le Sud sous-développé.

En quoi les Bretons sont-ils concernés ?

Les Bretons sont directement ou indirectement intéressés à presque tous les thèmes susceptibles d'être débattus dans le cadre du "cycle du Millénaire", ne serait-ce que comme citoyens du monde et consommateurs.

A ce titre, il est clair que nous ne pouvons qu'être favorables à l'ouverture des négociations aux thèmes de l'environnement et de la sécurité alimentaire.

Mais l'avenir des échanges agricoles mondiaux nous concerne aussi très directement, qu'on le veuille ou non, comme producteurs "protégés" dans l'Union européenne, à l'abri de laquelle se sont développés des marchés comme ceux du lait et du porc, et comme producteurs "intégrés" malgré nous dans un système qui est loin d'être irréprochable au regard des préoccupations d'environnement (nitrates) et de qualité alimentaire (farines animales).

A ce titre, nous avons collectivement intérêt à rendre possible – le statut particulier de la Bretagne nous y aiderait – notre "deuxième révolution agricole", orientée par ces préoccupations et sans laquelle, dans vingt ans, il n'y aura plus en Bretagne ni agriculture ...ni agriculteurs.

Enfin, dans le domaine culturel, même si depuis des décennies la "protection" française est plutôt du genre étouffant, le souci du long terme ne peut que nous conduire à souhaiter des garde-fous aux appétits anglo-saxons.

Et après Seattle ?

Compte tenu du nombre et de la profondeur des divergences encore relevées à quelques jours de l'ouverture de la conférence de Seattle, en marge de laquelle des centaines d'organisations non gouvernementales (dont la Confédération paysanne) tentent de se faire entendre, il est peu probable que cette conférence verrouille véritablement les débats du "cycle du Millénaire".

Les débats pourront donc se poursuivre aussi devant les opinions publiques.

Alors que la "déréglementation" est présentée par certains comme le corollaire d'une mondialisation qui découle simplement des évolutions techniques (accélérations des transports et plus généralement des communications), une autre conviction pourrait bien gagner du terrain : aux règles locales, puis étatiques ou inter-étatiques, qui tendaient à protéger les commerçants mais aussi les producteurs – y compris les salariés – et les consommateurs, il faut substituer ou ajouter des règles mondiales, qui seront d'autant mieux admises qu'elles représentent un progrès pour le plus grand nombre.

On peut compter sur l'U.D.B. pour que les Bretons participent activement à cette extension du débat.

Michel FRANÇOIS
Responsable de la Commission économique et sociale de l'U.D.B.

(1) Association pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens

L'O.M.C. en bref

Effective depuis le 1er janvier 1995, la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) a été décidée en 1994 par les accords de Marrakech. Ces derniers mettaient un terme à huit "cycles de négociations" ou "rounds" ouverts depuis 1947 dans le cadre de l'Accord général sur les Tarifs douaniers et le Commerce, plus connu sous le sigle anglo-américain de G.A.T.T.

L'objectif initial de ces négociations était d'organiser une baisse générale des droits de douanes sur les marchandises. La poursuite de cet objectif a progressivement entraîné des négociations sur les conditions de concurrence dans de nombreux domaines, la validité d'accords de commerce régionaux ou de mesures de réglementation commerciale prises unilatéralement par tel ou tel Etat.

L'O.M.C. regroupe aujourd'hui 136 pays, disposant en principe de droits égaux, exercés dans le cadre de conférences ministérielles comme celles de Marrakech ou de Seattle.

L'administration permanente de l'O.M.C. est assurée par un corps de 500 fonctionnaires placés sous l'autorité d'un directeur général, actuellement M. Mike Moore.

L'O.M.C. est dotée d'un organisme de règlement des différends (O.R.D.) qui lui confère un fort pouvoir de contrainte, à caractère à la fois réglementaire et judiciaire. La complexité de cet O.R.D. et les modalités obscures de désignation de ses membres contribuent à nourrir les soupçons qui pèsent sur l'indépendance et l'impartialité de l'O.M.C.

M.F.

Communauté d'agglomération : la démocratie, l'initiative locale et les "pays" en rade

La loi votée le 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chévènement, a sonné le glas des districts et des communautés de villes. Cette loi laisse aux élus des 36.500 municipalités de France le choix entre trois types de «communautés» : «urbaines» pour les ensembles urbains de plus de 500.000 habitants, «d'agglomération» pour les agglomérations de 50.000 à 500.000 habitants où une commune au moins compte plus de 15.0000 habitants, et «de communes» ailleurs. La grande nouveauté du dispositif porte sur la communauté d'agglomération.

La communauté d'agglomération semble appelée à un grand succès puisqu'une trentaine devraient être créées pour le 1er janvier 2000. Pourquoi un tel empressement ? Parce que la communauté d'agglomération, sous condition pour les communes adhérentes d'adopter le principe d'une taxe professionnelle unique (une période de 12 ans est autorisée pour atteindre progressivement un taux unique sur l'ensemble de l'agglomération), permet d'obtenir de l'Etat une DGF (dotation globale de fonctionnement) équivalente à 250 F par an et par habitant. A titre de comparaison, les districts recevaient jusqu'à présent une DGF de 120 F par en et par habitant en moyenne, la somme variant selon le degré d'intégration fiscale des communes. La carotte financière est loin d'être négligeable. A titre d'exemple, pour le District de Lorient qui compte 180.000 habitants, l'augmentation de DGF est évaluée à 20 millions de francs par an, de quoi payer la filière de collecte et de tri sélectif des déchets ménagers que la loi Lalonde rendra obligatoire à compter du 1er juillet 2002. L'alternative à la communauté d'agglomération serait simple : diminuer les dépenses ou augmenter les impôts.

C'est pour cette raison que l'on voit les projets de communauté d'agglomération se multiplier en Bretagne, à Lorient, Quimper, Saint-Brieuc, Morlaix, Rennes, Nantes, Saint-Malo, Vannes.

Il y aurait tout lieu de s'en réjouir, le chauvinisme municipal ayant fait la preuve de son inefficacité à résoudre les problèmes de la vie quotidienne, si les conditions dans lesquelles vont se créer ces communautés d'agglomération étaient différentes. Or trois constats doivent être faits : 1) la démocratie locale n'y trouve pas son compte ; 2) la loi Chevènement consacre la défaite de l'initiative locale face au jacobinisme ; 3) les communautés d'agglomération risquent d'enterrer les «pays».

La démocratie et l'initiative locale piétinées

La démocratie locale, c'est une évidence, est la première victime d'un processus à marche forcée. A aucun moment la population n'a été consultée, encore moins associée aux décisions. Les élus municipaux eux-mêmes sont appelés à se prononcer dans la précipitation et beaucoup d'entre eux avouent que, mise à part la carotte financière à saisir, ils ne maîtrisent pas les avantages et les inconvénients de la communauté d'agglomération. Or la loi Chevènement était sur les rails depuis deux ans et ses principales dispositions connues de longue date. Pourquoi les présidents de District, qui sont souvent députés ou sénateurs, n'ont-ils pas engagé le débat avec la population en amont ?

Et que dire du rôle réel des élus locaux ? Certes, ils ont le pouvoir d'accepter ou de refuser la transformation d'un district en communauté d'agglomération, leur refus entraînant une transformation obligatoire du district en communauté de communes avec une DGF deux fois moindre, mais l'histoire retiendra qu'il aura fallu une fois de plus une loi tombée de Paris – et la carotte financière qui l'accompagne ! – pour les convaincre de la nécessité de passer à la taxe professionnelle unique. Seul le district de Rennes sauve la mise car les communes adhérentes ont su d'elles-mêmes engager cette réforme. Quelle défaite pour l'initiative locale en Bretagne !

Et les «Pays» ?

Sur le plan de l'aménagement du territoire breton, les dernières semaines ont été très occupées médiatiquement par la polémique sur la carte des zones éligibles aux fonds structurels européens pour la période 2000-2006. Le problème n'est pas négligeable quand bien même chaque maire des communes concernées sait que dans l'hypothèse où sa commune ne serait plus éligible, elle disposerait jusqu'en 2005 d'un mécanisme de compensation qui lui assurerait des aides européennes d'un montant quasiment équivalent à celles perçues depuis 1994. Mais qui se soucie de l'impact de la loi Chevènement sur le développement des bassins d'emplois pris dans leur ensemble ? Que deviendront les secteurs ruraux et péri-urbains de ces bassins d'emploi qui ne bénéficient pas de l'aide accrue de l'Etat en faveur des agglomérations ?

On sait que la Bretagne se caractérise par un maillage de gros bourgs et de petites villes qui n'atteignent pas la taille requise pour s'organiser en communauté d'agglomération. Ce maillage très particulier a grandement contribué à freiner l'exode de la population en période de crise économique. Qu'en sera-t-il demain ? Ne risque-t-on pas de voir la population bretonne se concentrer à vitesse grand V autour des principaux pôles urbains ?

Le 25 juin 1999, soit moins de trois semaines avant l'adoption de la loi Chevènement, le Parlement avait adopté une autre loi : la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, autrement appelée loi Voynet. L'article 2 de cette loi indique que la politique d'aménagement et le développement durable du territoire repose sur des choix stratégiques, parmi lesquels ***«le développement local, organisé dans le cadre des bassins d'emploi et fondé sur la complémentarité et la solidarité des territoires urbains et ruraux»***. Où sont la complémentarité et la solidarité des territoires urbains et ruraux dans la transformation à la hussarde des districts en communautés d'agglomération ? Qui s'en préoccupe ?

Sachant que la loi Voynet veut promouvoir une «logique de guichet», on est confondu par tant d'inconséquence de la part du gouvernement, à l'origine de ces deux textes, et de la part des parlementaires qui s'avèrent capables en l'espace de quelques jours de voter une chose puis son contraire.

K.G.

ROZENN MILIN, cheville ouvrière du projet TV BREIZH : *"Nous émettrons le 4 août 2000"*

Le P.B. : ***"Le Peuple Breton" s'était fait l'écho du projet TV Breizh en décembre 1998 en détaillant une pré-grille des programmes. Depuis le projet a commencé à s'inscrire dans le paysage breton avec l'organisation d'un stage aux métiers du doublage qui a réuni une trentaine de personnes à Carhaix en juin et juillet derniers. Où en êtes-vous dans la mobilisation des moyens humains et techniques ? TV Breizh, c'est pour quand ?***

Rozenn Milin : Nous avons récemment pris la décision de commencer la diffusion de TV Breizh le 4 août 2000. A cette date, nous devrions en effet être techniquement prêts à émettre, et surtout nous couplerons notre ouverture d'antenne avec le démarrage du 30e Festival Interceltique de Lorient. Le compte à rebours a donc commencé !

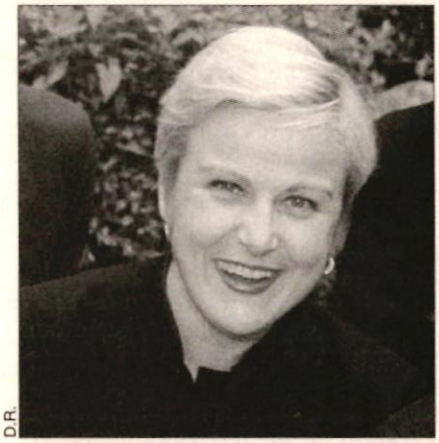
Pour l'instant, nous fonctionnons encore en équipe réduite (6 personnes à ce jour) : je travaille moi-même sur le projet depuis septembre 1998, et j'ai été rejointe depuis quelques mois par la responsable des acquisitions, la personne en charge des achats de programmes auprès des autres télévisions celtiques, la responsable des programmes jeunesse, le responsable des programmes en langue bretonne ainsi qu'une adaptatrice qui traduit d'ores et déjà les dessins animés en breton.

L'équipe commencera véritablement à s'étoffer à partir de janvier prochain : nous recruterons alors progressivement les postes de direction, le reste des personnels affectés aux programmes le personnel administratif, et enfin les techniciens.

Dès le début 2000 également, nous serons en mesure de passer commande aux sociétés de production qui réaliseront pour nous une bonne partie des programmes que nous diffuserons : série sur l'histoire de la Bretagne, magazines, documentaires, cours de breton, interprogrammes jeunesse, etc.

Parmi les urgences, nous traiterons en priorité la question des doublages : deux sociétés de production bretonnes vont s'équiper en studios d'enregistrement et se partager le doublage des dessins animés et des films de cinéma. Cette opération est très complexe car nous sommes tous néophytes en la matière et démarrons véritablement une nouvelle activité dans la région. C'est pour nous un gros challenge, mais le jeu en vaut la chandelle, puisque non seulement il permettra aux téléspectateurs d'avoir accès à des centaines d'heures de programmes en breton, mais aussi parce que c'est un secteur qui sera créateur d'emplois : nous aurons recours à une demi-douzaine d'adaptateurs et de façon intermittente à un grand nombre de comédiens sans compter les métiers spécifiques au doublage tels que détecteurs, calligraphes, preneurs de son, monteurs son...

Sur le plan purement technique, le site exact de notre implantation n'est pas encore déterminé. Il n'est un secret pour personne que nous aimerions nous installer à la citadelle de Port-Louis, mais celle-ci appartenait en fait à la Marine. Nous en sommes encore



D.R.

Rozenn Milin

au stade des négociations, mais au cas où celles-ci n'aboutiraient pas, nous avons repéré une autre possibilité sur Lorient.

Quoi qu'il en soit, la décision définitive sera prise avant la fin de cette année, car nous devrons commencer les travaux dès début janvier pour être prêts à diffuser début août.

Le P.B. : ***Au niveau du montage financier, on sait qu'il vous faut réunir un capital de 100 millions de francs. Vous avez choisi Carhaix et le festival des Vieilles Charrues pour annoncer, en juillet, la participation de grands groupes privés au capital de la société TV Breizh : Pinault (FNAC-Printemps-La Redoute), Ruello (patron de Panavi et président du Stade Rennais), Roullier (groupe Timac de Saint-Malo), Jean-Claude Darmon (Médiafoot), mais aussi, plus surprenant, les empires de Berlusconi (Fininvest) et Murdoch (News Corp.). Ces deux noms sont sûrement de nature à crédibiliser le projet sur un plan économique mais ne risquent-ils pas de cataloguer TV Breizh sur un plan politique ? En effet, Berlusconi, pour ne parler que de lui, n'est pas seulement le patron du groupe Fininvest et de sa filiale TV Mediaset, c'est aussi un chef de la droite italienne. TV-Breizh sera-t-elle une chaîne de droite ?***

Rozenn Milin : Tout d'abord TV Breizh ne pourra être ni une chaîne de droite ni une chaîne de gauche, puisqu'elle se placera sous la tutelle du CSA en ce qui concerne les questions politiques.

Comme vous le savez, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel est le garant du respect de l'égalité de traitement des partis sur les radios et les chaînes de télévision et il fait mesurer minutieusement les temps de parole des uns et des autres, en particulier en période d'élections. Le fait que nous nous en remettions à son arbitrage devrait donc couper court à toutes les rumeurs partisanes.

Cela étant précisé, je vois bien ce que sous-entend votre interrogation : vos lecteurs étant en grande majorité à gauche, ils auraient sans doute préféré que TV Breizh soit financée par l'Etat. Malheureusement, nous savons tous que malgré des décennies de revendication, le pouvoir central fait la sourde oreille et, au rythme où vont les choses, nous pourrions attendre encore quelques siècles avant de voir se concrétiser l'idée d'une télévision bretonne de service public. Si nous voulons que les choses progressent, il ne nous reste donc bien pour l'instant que l'initiative privée.

A ceux qui pourraient s'inquiéter de ce que notre chaîne soit financée par des gens qui sont plutôt connus pour se situer à droite, j'ajouterai que, quoi qu'on en pense, l'économie de marché prévaut aujourd'hui à travers le monde. Il reste donc le choix entre accepter cet état de fait et tâcher de faire progresser certaines convictions au sein du système, ou s'installer dans un ashram loin du tumulte du monde afin de se préserver de tout contact avec les aspects mercantiles de la société contemporaine. ➞

Il est en effet pratiquement impossible de vivre dans le monde occidental actuel en évitant complètement d'avoir recours aux biens distribués par les industriels de droite : quand nous buvons l'eau du robinet (et il est difficile de s'en passer), quand nous achetons des pneus ou des journaux (y compris ceux de gauche) ou que nous regardons les programmes des chaînes de télévision privées (y compris celles qui se donnent une image contestataire), nous participons tous à un système géré par les plus grands groupes capitalistes.

Enfin, il ne faut jamais perdre de vue que la télévision coûte cher : 100 millions de francs d'investissement ne se trouvent pas sous le sabot d'un cheval, et il faut bien prendre l'argent où il se trouve. Si vous nous trouvez un investisseur de gauche prêt à mettre une dizaine de millions de francs dans le capital de TV Breizh, nous sommes tout à fait preneurs !

Le P.B. : ***On connaît les enjeux économiques de l'audiovisuel qui représente aujourd'hui pour les Etats-Unis le premier secteur à l'exportation. Sans aller si loin, l'Ecosse et le Pays de Galles se sont fait une réputation dans ce domaine depuis les années 80. Or la Bretagne fait figure de parent pauvre en Europe sur le plan de la fiction pour le cinéma et la télévision alors qu'elle ne manque ni de techniciens ni d'acteurs et qu'elle a inspiré depuis les origines du cinéma des œuvres très diverses (les films de Jean Epstein dans les années 20, "Remorque" de Jean Grémillon en 1940, "Les Vikings" de Richard Fleischer en 1958, "Tess" de Roman Polanski en 1979, etc.). Comment TV Breizh peut-elle contribuer à combler cette lacune bretonne dans la production de fiction ?***

Rozenn Milin : Malheureusement, encore une fois, ce sont en premier lieu les aspects financiers qui font obstacle : le budget d'un téléfilm moyen se situe entre 6 et 10 millions de francs et je ne mentionnerai même pas le coût des films de cinéma ! Il est clair que de telles dépenses sont aujourd'hui hors de notre portée. Et puisque vous citez le Pays de Galles, il me semble utile de rappeler que le budget de la chaîne S4C est plus de dix fois supérieur à celui de TV Breizh (l'équivalent d'un milliard de francs par an pour l'une – provenant essentiellement de l'Etat – contre 80 millions pour l'autre !).

A ce problème essentiel viennent se rajouter d'autres questions : quand à Paris on a le choix entre des milliers de comédiens, de scénaristes et de techniciens (et des dizaines de milliers à New-York ou Los Angeles !), en Bretagne on n'en compte guère que quelques dizaines.

Du côté de la production également, nous manquons cruellement d'expérience : le moins que l'on puisse dire est que peu de sociétés bretonnes se sont attaquées aux longs-métrages de fiction. C'est qu'il faut avoir les reins solides pour monter de tels projets !

Nous devons donc reconnaître qu'en Bretagne la production de télévision et de cinéma est un secteur qui en est encore à ses débuts. Le développement de ce secteur ne se fera pas du jour au lendemain : il se fera progressivement, si nous conjuguons tous nos efforts. Le concours "Estran", monté par le secteur indépendant, vient par exemple de récompenser dix scénarios de courts-métrages qui seront bientôt réalisés. C'est un premier pas qui débouchera peut-être à plus ou moins long terme, sur des projets de plus grande envergure.

TV Breizh pourra de même, à sa manière, apporter sa petite pierre à l'édifice. Il s'agira tout d'abord d'établir un environnement favorable, de développer un "terreau" sur lequel pourront s'épanouir de nouveaux talents.

Nous commencerons par passer commande de documentaires, de films d'animation et de magazines aux diverses sociétés de production bretonnes. Nous aurons également une politique de diffusion de courts-métrages. Tout cela contribuera, je l'espère, à renforcer le pool de réalisateurs, de techniciens et de producteurs, à élargir le champ de compétence des uns et des autres, et aussi à stimuler des envies de création.

Dans un second temps, si tout se passe bien, nous avons l'intention de mettre en chantier un feuilleton populaire, ancré dans la réalité bretonne, quelque part entre le monde de la terre et le monde de la mer. La Bretagne est si riche en personnages hauts en couleurs, en paysages magnifiques et en histoires particulières qu'elle est vraiment le terrain rêvé pour ce type de production.

Si nous réussissons cela, je crois que nous aurons rempli notre "mission". La route sera ouverte et il ne nous restera plus, qui sait, qu'à souhaiter bon vent à des artistes que nous aurons aidés à réaliser leurs premières œuvres.

Propos recueillis par Christian GUYONVARC'H

UN NOUVEAU MÉDIA ?

Il se passe décidément bien des choses dans le paysage médiatique breton. Voilà que l'on annonce une revue pour jeunes en langue bretonne. Nous avons rencontré son promoteur, Yann-Fanch Jacq, pour en savoir un peu plus. Et nous espérons, bien sûr, que Louarnig *naîtra au printemps 2000.*

La rédaction du P.B.

Le Peuple Breton : ***Pourquoi lancer une revue en langue bretonne en direction des enfants ?***

Yann-Fanch Jacq : Les écoles bilingues se développent. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux chiffres publiés il y a peu de temps dans *Le Peuple Breton*. Il y a des enfants, des familles qui aimeraient faire un bout de chemin en langue bretonne. Dans le même temps les derniers bretonnants de naissance meurent, les familles utilisant le breton dans la vie de tous les jours vieillissent. Les jeunes qui abordent la langue n'ont pas l'occasion de pratiquer l'immersion linguistique en dehors de l'école. Il est donc utile d'apporter à ces enfants quelque chose de supplémentaire : un rendez-vous mensuel avec "un copain", *Louarnig*. Pour que le breton ne soit pas seulement l'affaire de l'école mais aussi l'occasion d'ouverture sur l'extérieur. Maintenant c'est *Louarnig*, leur petit copain renard qui va venir les rejoindre, chez eux, par la poste, tous les mois. Les relations régulières créent des liens.

Le P.B. : ***Il y eut d'autres expériences identiques :*** **Cholori, Moutig.** ***Elles n'ont pas tenu. Pourquoi celle-ci ferait mieux que les précédentes ?***

Y.F.J. : Il n'est pas question de faire mieux, mais de faire tout simplement. N'attendez pas de moi que je vous dise pourquoi ces revues ont dû s'arrêter. Je ne le sais pas très bien. Le contexte, les techniques n'étaient pas celles que l'on peut rencontrer aujourd'hui. Il y a dix ans préparer une revue signifiait se taper plusieurs heures de travail par mois, aidé de son cutter et de sa planche de trame pour donner au journal une version en bichromie. Aujourd'hui avec l'avènement de l'informatique, la façon de fonctionner a évolué.



Les nouvelles mesures, telles les emplois-jeunes, permettent de confier ce travail de coordination à une personne salariée à plein temps pour suivre le journal de A à Z. C'est très important.

Le P.B. : *Parlons un peu de la revue. Que va-t-on y trouver ?*

Y.F.J. : La revue est destinée aux jeunes de 7 à 12 ans. Ce qui correspond au cycle 3 en école primaire : du CE au CM. Nous nous adressons à tous les enfants qui sont en passe de maîtriser la lecture en langue bretonne. Comme il n'y a qu'une revue, il nous importe de prévoir des éléments en direction des 7-8 ans et d'autres pour leurs frères et sœurs plus âgés.

En pratique il y aura un conte, un dossier, des pages de bandes dessinées. Au total 24 pages sur un format identique à *Moutig, Tobbogan*... Toutes les pages seront des créations réalisées par nos soins ou par celles des revues-sœurs.

Le P.B. : *C'est-à-dire ?*

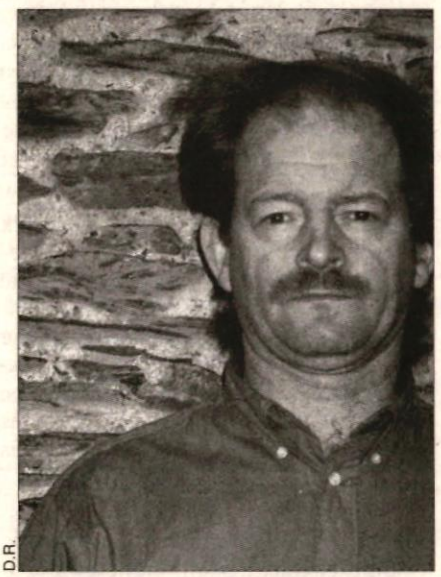
Y.F.L. : En Occitanie existe la revue *Plumalhon* qui travaille déjà sur ce créneau : réalisation d'un mensuel couleur de 24 pages, entièrement en occitan, à direction des 7-12 ans. Ils nous ont proposé de collaborer afin d'alléger chacun sa charge de travail. Car créer chaque mois 24 pages couleur représente du travail. Nous lançons donc un premier numéro qui est le fruit d'un gros travail de traduction de la version occitane, et d'une petite partie en création propre : 7 pages sur 24. Par la suite, dès que la publication sera effectivement lancée il faudra revoir les modes de collaboration. Je pense que l'on sera amené à avoir des pages communes – créées pour moitié par chacun – et des pages spécifiques.

Le P.B. : *Quand sera-t-on fixé ?*

Y.F.J. : Dès le mois de janvier nous aurons une idée de l'écho que rencontre notre projet, tant auprès des lecteurs que des institutions. Si cet écho est favorable nous démarrons en avril. Sinon nous renverrons à chacun le montant de son abonnement.

Le P.B. : *Pourquoi attendre tant de temps ?*

Y.F.J. : Pour bien baliser le terrain : les relations avec *Plumalhon*, le fonctionnement de l'association, la recherche de collaborateurs... Nous voulons essayer d'avoir une approche professionnelle pour cette revue. C'est pour cette raison que nous avons voulu, dès le numéro 0, nous doter d'une mascotte, quitte à la modifier légèrement si nécessaire. Il est important de bien penser la revue dès le début, afin de ne pas se retrouver à sec dans quelques mois et de devoir naviguer "à vue". Nous pensons, par exemple, qu'il faut – avant le démarrage – avoir prévu une ligne éditoriale intégrant une mise en page, un graphisme, un style, un niveau de vocabulaire. Ces éléments, bases de l'édition, permettent de fidéliser le lectorat.


D.R.

Yann-Fanch Jacq et l'association Keit Vimp Bev sont les promoteurs du futur "Louarnig".

Le P.B. : *Quels seront donc vos collaborateurs ?*

Y.F.J. : Ils seront de plusieurs natures. Nous aurons besoin d'aide à plusieurs niveaux. Il nous faudra trouver des textes et des illustrations. Nous en avons déjà repéré certains : Serge Monfort, Nikolaz... Nous en profitons pour lancer ici un appel à toute personne compétente en la matière, sachant que nous préférerons les collaborations régulières aux coups de main occasionnels : les lecteurs aiment à trouver leurs repères.

La diffusion, la publicité, sont aussi des aspects importants que nous ne devons pas négliger. Il faudra pour cela s'appuyer sur les structures d'enseignement ou les regroupements associatifs autour des "maisons de pays".

Les familles elles-mêmes seront invitées à prendre part à la vie de la revue. Le copain ou la copine de *Louarnig* est élève dans une école bilingue. Il est aussi enfant dans une famille, quelque part en Bretagne. Il a des parents qui s'intéressent à lui, qui aimeraient partager la revue avec lui. Pour eux nous mettrons en place un supplément détachable bilingue, véritable lien entre la rédaction de *Louarnig* et les familles.

Le P.B. : *Et l'aspect financier, dans tout ça ?*

Y.F.J. : Nous tablons sur des subventions et l'abonnement de 400 foyers dès la première année pour arriver à 1.000 abonnés sous 5 ans. A l'heure où on parle beaucoup du paysage audiovisuel breton en pleine restructuration, ce projet est un petit projet. Mais il n'en est pas moins important. Il montre que le milieu culturel breton cherche à créer, de lui-même, un outil pour répondre à l'attente des plus jeunes. Il est bon de compter sur les autres. Il est judicieux de compter d'abord sur soi-même.

Propos recueillis par Ronan LEPROHON

L'éradication du social

Le social est en voie de disparition. L'économique, lui, est partout. Le spectateur naïf de ces deux phénomènes simultanés se demande – quelle audace ! – si le second n'entraîne pas le premier en même temps qu'il s'en nourrit. L'intellectuel avisé lui répond que le pantagruélique appétit de l'économique fera renaître un jour le social qu'il est obligé de détruire aujourd'hui. L'observateur critique se contente de constater sans trop d'étonnement le dévoilement de la bonne vieille exploitation des serviteurs par leurs maîtres, simple continuité tragique du capitalisme indompté.

Les dompteurs au tapis

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale avaient vu naître une forme nouvelle de gouvernement des sociétés : l'Etat-providence. L'Etat-gendarme du libéralisme traditionnel qui ne se préoccupait guère que du maintien de l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur des frontières se métamorphosa en Etat décidé à corriger les inégalités que la marche sans contrôle du capitalisme faisait peser sur les sociétés. Progrès formidable, issu de plusieurs décennies de luttes ouvrières dont il fallut bien, pour finir, entendre l'immense clameur.

Alors naquit le social, cet ensemble d'institutions, de règles, de normes, d'attitudes nouvelles, toutes destinées à développer la cohésion sociale par le soutien aux plus démunis ou la couverture des risques qu'entraînent le travail et la vie quotidienne. Evidemment cet ensemble ne pouvait exister qu'en grignotant un peu de l'omnipotence du capitalisme jusque-là sauvage. Ce fut long et progressif mais on parvint à installer un compromis, un savant dosage entre l'économique générateur de richesses et le social garant d'une meilleure répartition de celles-ci. Nombreux furent les hommes qui crurent sincèrement le monstre froid à jamais dompté.

Fatale erreur ! Dès que les dompteurs relâchèrent leur attention, le monstre sortit à nouveau ses griffes pour reprendre le territoire provisoirement abandonné. Il en profita pour faire peau neuve en enfilant l'accoutrement du néolibéralisme.

Mais ce qui fut décisif dans la nouvelle victoire de l'animal c'est que les dompteurs se persuadèrent – l'homme est si versatile – que l'animal devait recouvrer sa pleine liberté, que sa vraie nature finalement est l'état sauvage. Ils démantelèrent la cage et toutes les embûches destinées à canaliser l'énergie de la bête. Ils nommèrent leur nouvelle action : déréglementation, flexibilité, privatisation de services publics, rigueur salariale, etc. Le compromis longuement bâti se fissura, puis vola en éclats. L'économique put se déchaîner. Il ne s'en priva pas.

Aujourd'hui, les pages économiques des grands journaux, des chaînes de télévision se limitent à préserver et largement analyser les stratégies d'entreprises ou les évolutions boursières. *Exit* le social.

Le symbole de la victoire du monstre est le CAC 40. Il s'affiche désormais en permanence au bas de l'écran de la chaîne LCI comme l'information des informations. L'homme a besoin de fétiches : celui-là est bien peu glorieux !

Le social nouveau est arrivé

Que nous enseigne cette fable ? Que l'homme est imprudent. A commencer par le choix des vocables. L'Etat-providence ne pouvait être définitif : ce que la Providence vous a un jour donné, elle peut tout aussi bien vous le reprendre demain. C'est la faute à personne. C'est la Providence. Ceci dit, les Anglo-saxons qui avaient choisi un terme moins biblique avec leur *welfare state* n'ont pas fait mieux !

Partout l'Etat se désintéresse du social au profit – c'est le cas de le dire ! – de l'économique. Les gouvernements sont obnubilés par les fonds de pension, les *stocks options,* le libre-échange, les fusions d'entreprises géantes. La protection sociale, la solidarité, les services publics ne font plus recette. C'est bien pour ça que l'on songe à les faire passer à la trappe !

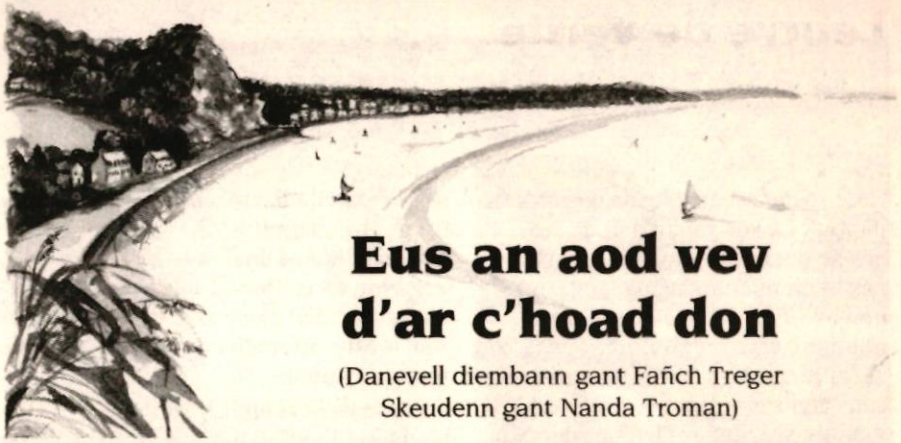
Mais que le peuple se rassure : si le social organisé par l'action publique meurt, le social pris en charge par les acteurs privés se développe. Faisons enfin confiance à l'initiative privée dégagée des pesanteurs bureaucratiques, que diable !

La société civile est sûrement capable de développer ses œuvres caritatives, captant les dons d'une population attendrie et généreuse qui, en même temps qu'elle soulagera un peu son porte-monnaie, soulagera beaucoup sa conscience. Les œuvres ne pouvant être toutes laïques, les Eglises retrouveront leur vigueur perdue. L'Etat-providence avait eu cet autre énorme défaut d'avoir gravement porté atteinte aux racines de la Foi… Au lieu de forcer les riches à payer l'impôt qu'ils jugent toujours exorbitant, il suffira de prier pour que leur libre générosité inonde les pauvres. Cette victoire de la liberté sur la contrainte ne sera pas la moindre. Au fond, que le sort des pauvres dépende du bon vouloir des nantis est-il un principe nouveau ? N'en a-t-il pas toujours été ainsi ? La nouveauté est que l'on pense pouvoir se passer d'une force organisatrice et coercitive pour y parvenir. Quelle foi en l'homme !

Et l'entreprise dans tout ça ? On ne l'oublie pas. Elle aussi fera du social grâce au mélange des genres, à la dilution des liens entre maîtres et serviteurs, dilution déjà bien engagée pour nombre de salariés.

Ainsi voit-on fleurir depuis quelque temps à Manhattan – et sans doute ailleurs aux Etats-Unis – une nouvelle conception du travail dans l'entreprise. On a su créer une ambiance sympathique : le travail proprement dit s'effectue dans de grands *lofts*, tandis que des espaces périphériques confortables (salle de repos, cuisine au réfrigérateur plein) permettent la détente sur place. Le résultat est impressionnant : on se sent tellement bien là que l'on y reste jusqu'à 70 heures par semaine… Pourquoi rentrer tout seul dans son appartement exigu quand la chaleur de l'entreprise et des collègues vous tendent les bras ? Ce n'est pas du social ça ? Du social qui s'organise tout seul ? Pour le plus grand bien de tous si on le généralisait ? Et tant pis si c'est au prix de la plus grande des confusions. Tant pis si cela se paie par l'aliénation du plus grand nombre à la minorité des possédants. La société post-moderne peut enfin commencer…

Yann FIEVET



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Pevarzekvet rann :

Klaskerien-vara ar gêr vras

E miz Kerzu ar bloaz-mañ eo deuet Herve Lagadeg a Blouarmel da welet e vab Yannig studier e Roazhon. Laouen tre eo Herve oc'h adkavout kêr e yaouankiz rak eñ ivez en deus graet al lodenn vrasañ eus e studioù er gêr-mañ tost da dregont vloaz zo. Nag a cheñchamantoù abaoe ! Savadurioù uhel nevez e pep korn. Chanterioù bras ar V.A.L. betek e-kreiz kêr, plasennoù kozh adkempennet er c'hiz nevez, stalioù bras leun a varc'hadourezh... Hag eveljust, peogwir emaomp e mare an azvent, eo beuzet ar straedoù bras a sklerijenn. Pres ha mac'hom a zo enne : tud gwisket faro, mantelloù kreoñ ha porpantoù ler gant darn anezhe, liv al levenez en o c'herc'henn, pakadoù bras liesliv etre o divrec'h.

Emaomp e kalon pinvidik kêr Roazhon ha koulskoude amañ hag ahont, kluchet war dreuzoù dorioù tiez kaer, klaskerien-vara, yaouank peurvuiañ, a c'houlenn an aluzon en ur gemenn d'an dremenidi emaint gant an naon ha gant ar riv.

– Gwelet a ran, eme Herve d'e vab, ez eus bepred tud paour amañ.

– Ya, eme Yannig, e-lec'h e vez tud pinvidik e vez ivez re baour, siwazh !

– Gwechall, eme Herve, e oant dreistholl tud erru war an oad ha stummet fall. Amañ e welan tu yaouank, kreñv ha yac'h.

– Ya, gwir eo eme Yannig, ne vez ket gwelet kalz a re gozh ken, marteze abalamour d'ar R.M.I.

En ur gerzhet evel-se ec'h erruont war ur blasenn kempennet a nevez, plasenn Hoche. Ur parking dindan hag ur blasenn a c'hiz nevez gant ur feunteun war-benn. Hag ur bern kañfarded gant botoù rodellek o tresañ war al leur arabeskennoù mistr ken e oa ret d'an dud c'hoari an dro d'ar blasenn rak ne oa ket posupl treuziñ anezhi war droad hep bezañ pennbouzellet.

– Biskoazh kemend-all ! eme Herve, setu Trocadero Roazhon !

Ha neuze en em lakeas da gontañ un darn eus e eñvorennoù studier d'e vab.

Komz a ran dit, emezañ eus un amzer ma oa holl studierien Roazhon o studiañ e-kreiz kêr. Ne oant ket evel bremañ strewet e pep korn. E-kichen plasenn Hoche e oa neuze Skol-Veur al Lizhiri. Hag ar blasenn-mañ a oa ur seurt «porzh ar burzhudoù». Bemdez e veze leun a glaskerien-vara azezet war ar bankoù e disheol ar gwez o klakenniñ, o kanañ, oc'h evañ ouzh gouzoug ar voutailh, oc'h en em chikanat hag eveljust o c'houlenn an aluzon gant an dremenidi, studierien an darn vrasañ anezhe.

Arvestoù souezhus a veze gwelet war ar blasenn. Ur wech eo bet degouezhet ganin klevet ur marc'had hudur a-walc'h : ur plac'h erru war an oad a oa o werzhañ ar pezh a chome ganti eus koantiz he yaouankiz evit ur voutailhad gwin ruz. Yaouank e oan d'ar c'houlz-se ha gwall skoet e oan bet gant an arvest-se.

Ur wech all am boa laosket ma oto, ur 4 C.V. gozh, war ar blasenn e-pad ma oan aet d'ar sinema er straed nesañ. Pa oan deuet en-dro, div eur bennak goude, wardro unnek eur diouzh an nez am boa tennet ma forpant-glav a-raok azezañ en oto ha taolet anezhañ war ar skaoñ a-dreñv dreist kein ar skaoñ a-raok. Neuze e klevis unan bennak à c'hrozmolat hag o rebech din bezañ dihunet anezhañ e-kreiz an noz. Spontet e oan bet war an taol met prim a-walc'h am boa komprenet an afer. Ankouaet am boa serriñ dor a-dreñv an oto hag ur c'hlasker-bara a oa aet da gousket e barzh. A-benn ar fin e teuas er-maez hag en ur hejañ e c'hwen e lâras din e oa o vont da sellet hag eñ ne oa ket un oto digor e touez ar re all chomet war ar blasenn. Un devezh all ma oan o tremen war blasenn Hoche am boa remerket ur c'hlasker-bara o kalfichat un tamm koad gant e gontell. Ur bragou kotoñs glas, ur saro moleskin du a oa gantañ ha war e benn ur gasketenn voulouz. Gwelet a ran anezhañ c'hoazh.

– T'as pas cent balles, mon gars ? emezañ. C'est pour aller au coiffeur.

Dispar am boa kavet an digarez met en taol-mañ ne oan ket troet da reiñ an disterañ gwenneg. Roet am boa en deiz a-raok hag en deiz a-raok c'hoazh. Ha neuze kant lur kozh, pevar real pe ul lur nevez a oa priz ur jetouer e ti-debriñ ar studierien e straed Foujera. Neuze am boa respontet dezhañ e brezhoneg.

– N'am eus gwenneg ebet ganin, emezon.

– Holla ! emezañ. Te oar brezhoneg ivez !

C'hwitet ma zaol ganin.

Hag eñ da gontañ din e damm buhez hep paouez da galfichat e ibil koad. Botaouer-koad e oa eus e vicher hag e Lanneur e oa o labourat betek ar bloavezh tri-ugent pa yeas koñvers ar botoù-koad da fall, lazhet gant hini ar botchoù kaoutchou. Dic'hopret e voe neuze hag abaoe e oa o foetañ bro hag o klask labour e ti ar votaouerien a zalc'he da labourat war o micher. Daou pe dri devezh amañ, ur sizhunvezh ahont, ur mizvezh du-hont met neblec'h ne c'hellas chom ouzhpenn tri miz.

An darn vrasañ eus ar votaouerien e penn ur stal o doa ranket o-unan klask ul labour all evit an hañv. Hemañ a oa en em lakaet en desped dezhañ da ober botoù-koad bihan evit an douristed, hennezh endoa prenet ur c'houfr (1) evit dornañ an eost d'ar venajerien, henhont en doa prenet un heskennerezh evit troc'hañ koad d'an dud.

Penaos o dije gellet neuze ar gompagnuned kaout labour pa ne oa ket ken zoken evit ar vistri ? Ha petra ober ? Distreiñ da vevañ en ul loch e-kreiz ur c'hoad faou. Ne oa ket anv eus se ken evel-just. Neuze e tilezas e di bihan hag e yeas da foetañ hentoù Breizh ha da glask an aluzon. Klaskerbara ! sell aze ar pezh a oa deuet da vezañ. Ne oa ket bet aezet da gentañ. Mezh en deze rak abaoe an oad a zaouzek vloaz e c'houneze e damm kreun gant ar vicher en doa desket yaouank tre.

Un toullad mizioù 'zo e oa en em gavet er gêr vras e touez ur bern klaskerien-vara all met n'en em veske ket kalz gante.

– Ur botaouer-koad emezañ a zo un den e-unan. Ne blij ket dezhañ gwelet re a dud. Met e-pad ar goañv e oa ret din kaout bod ha boued hag amañ am eus kavet.

– Ne gavit ket hir an amzer ? am eus goulennet digantañ, neuze.

– O ! geo, emezañ. Met o kalfichat ibiloù koad evel-hen en em diduan un tamm. Degas a ra se da soñj din eus ma micher gozh, eus ar binvioù a implijen gwechall : ar plaen, an talar, al loaioù ha kement 'zo.

N'am eus bet biskoazh beñveg ebet din ma-unan. Met pa labouren gante e oa memestra evel ma vijent bet din.

En tu-hont d'an dilhad a zo warnon ne chom mann ganin ken nemet ar gontell gozh-mañ «véritable menière» am boa prenet ouzhpenn ugent vloaz 'zo e Lanneur...

– Chomet e oan ur pennad amzer da gaozeal gantañ eus Bro-Dreger hag eus ar vicher botaouer-koad a oa hini ma zad ha ma zad-kozh... Hag evel-just am boa roet dezhañ peadra da vont da droc'hañ e vlev !

(*Da vezañ kendalc'het*)

Notenn :
(1) koufr = dornerez



Ile-Elle, pladenn ziwezhañ Manu Lann Huel



Tennañ a ra e sonerezh da hini Miossec pe c'hoazh da hini Gainsbourg . Barzhoniezh ha Blues kozh a liamm en e ganaouennoù. Kanañ a ra hiraezh ar mor, hag hiraezh an inizi. Taolenniñ a ra sevenadur an inizi, da lavaret eo an eizh enez war ar Mor Atlantel, en o zouez Enez Eusa, tomm d'e galon.

Ouzhpenn mouezh Manu a gaver war e bladenn. Tro-dro dezhañ en deus bodet mignoned kozh evel Didier Squiban, Dominique Mollard hag all. Setu m'en em gav meur a don, meur a venveg evit skeudennaouiñ gwelloc'h trivliadoù ar c'haner ha buhez an dud o vevañ du-se, kelc'hiet gant an dour.

L.D.

KINNIG LABOUR

Eman DIWAN o klask

- Ur c'helenner(ez) war **Skiantoù ar vuhez hag an douar** evit al lise.
- Erlec'hidi evit remplasiñ kelennerien ar skolioù (kentañ derez).

Evit ar post-se :

Aotregezh dret RET, Kevratet pe get gant an Deskadurezh Stad.

Brezhoneger(ez) dre ret.

Lizher ha C.V. da gas da : DIWAN - BP 147 - 29411 LANDERNE CEDEX.

◆ ABHERVE, E VUHEZ, E OBERENNOU

Gant Lukian Raoul



Setu amañ ul levr bihan divyezhek, o kontañ buhez François Vallée, geriadurour brudet bet o chom e e-pad pell e Sant-Brieg.

Plijus-tre eo al levr-mañ evit meur a abeg.

Berr eo, 44 pajenn nemetken. Peadra da vezañ lakaet etre daouarn an holl, hep ma skuizhfent. Met klok eo ivez war un dro. Heuliet e vez an den en e zarempredoù, en e familh, en e labour .

Diskouezet e vez an den brudet-mañ en un doare simpl, o silañ er skridoù troc'hadoù-kaoz, eskemmoù lizhiri, a lak al lenner da vezañ tost ouzh ar skrivagner.

Al luc'hskeudennoù a ziskouez anezhañ o vevañ, eus e yaouankiz betek e gozhni. Lod outo, brav-tre, divoutin, a zo dianav d'an holl.

Mat e vefe sevel ur rummad levrouigoù war ar patrom-se, gouestlet da gement skrivagner breizhat.

Bez e c'heller prenañ al levrig-mañ, evit 40 lur, o kas ho urzh-prenañ da Oaled Abherve, 15 straed François Menez, 22000 Sant-Brieg.

L.D.

Niverenn 316 AL LIAMM

A-hed I28 pajenn e c'hell al lennerien kavout o dudi, gant an notennoù da gentañ marteze, a zo gouestlet dezho kard al levrenn. Eno e vo tu da brizañ mennozhioù al lennerien, ha skridvarnerezh ivez. Ul lec'h bras a zo gouestlet d'ar burutellañ-levrioù : gant Aline Gleoneg e vez kaoz eus labourioù Alan Botrel (Orea), Jef Gedez (Brizh-heol), Mikael Madeg (Dre al lanv hag an tre), Fañch Broudic (Qui parle breton aujourd'hui, qui le parlera demain ?). Goulven Pennaod a varn levr R. Le Gléau (Etudes syntaxiques bretonnes, tome I), Herve Latimier reoù Roselyne Bachelot ha Geneviève Fraisse (Des femmes au royaume des hommes), Jean-Jacques Monnier (Histoire de l'Union Démocratique Bretonne), (La mouette et l'ajonc, un demi-siècle de combats pour la Bretagne), John Duncan Mackie (A history of Scotland), Bernard Knight (Crowner's Quest), Edwy Plenel (L'épreuve). Romant diwezhañ F. Favereau (Dianket) a vez barnet ivez .

Ar barzhonegoù a zo en o flas e derou an niverenn (oberennoù Herve Seubil-Gernaudour, Maguy Kerisit, Jean-Yves Broudic ha Manuel Maria, houmañ diwezhañ troet diwar ar galizeg dre aked Herve ar Bihan ha Maria Lopo.

Kevrin, skrij pe fent a zo gant danevelloù Yann Gerven, Riwal an Doñj, Jeje Gwenn, Annaig Renault, Milio Latimier-Kervella ha Madalen an Amour.

Lod ar studiadennoù o deus graet brav war e dro Soaz an Tieg (Iwerzhon-Treger ha Treger-Iwerzhon) ha Reun ar C'halan (Beaudelaire, diouganer un arz nevez).

N'eo ket re ziwezhat da goumanantiñ d'ur priz bruderezh a 150 lur. (Ar chekenn a zo da gas, en anv Al Liamm, da Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon).

Marzhin GROGENNEG

Levriou Nevez

Brudet mat eo Arnaud Maisonneuve e-giz kaner ha muziker. Savet en deus ivez a beb seurt kanaouennoù. E brezhoneg. Daoust dezhañ bezañ ganet e Bro-Vourgogn. Rak desket en deus brezhoneg. E dastumad «*Leorlou bihan*» e vo kinniget deomp gant Brud nevez, «*Kanaouennoù hervez ma zantimant*». Displegadurioù a vo kavet ivez, «*Raglavar*»,savet gant F. Broudic hag «*Kinnig*» savet gant an oberour :

«*Tremen a ra an amzer ha bremañ e vez laret din a-wechoù : «N'eo ket fall da ganaouenn !». Ar pez 'zo trawalh din da veza eüruz !».*

Un nebeud displegadurioù a vo kavet ivez a-raok bep kanaouenn. Renket int e tri rummad : «*Kanaouennoù a vor*». «*Kanaouennoù a garantez*». «*Kanaouennou diwar-benn ar bed evel m'ema*». Evel gwechall.

Brav e vo ivez kavout e fin al levrig «Roll ar pladennou CD» (kanaouennoù savet gant A. Maisonneuve pe kanaouennoù kozh e brezhoneg bet enrollet gantañ).

■

Lennerien *Pobl Vreizh* a adkavo Melen, bet moulet dija e eñvorennoù war o c'halouenn, skrivet gant Fañch Péru. «*Eñvorennoù Melen ki bihan rodellek*» a zo bet embannet gant Skol Vreizh, (dastumad Sterenn). Skeudennoù gant Nanda Troman. Kregiñ a ra al levr gant «*Un harhzadennig a-raok*», harzhet gant Daniel Giraudon.



«*Gout a oar diskel d'ar re zaoudroadek, pluñvek ha blevek, penaos eo mestr pep ki en e di. Evel ki Anjela Traoñ-an-Dour, e kompren memes tout pezh lâret dezhañ en galleg hag en brezhoneg... pe dost : kamm ki pa gar, digamm pa lar*».

Poent bras d'ar re n'o deus ket anavezet c'hoazh Melen ober anaoudegezh gantañ. Hag adkavout yezh Fañch Péru. Un dudi...

■

Fañch Péru en deus ivez kenlabouret gant Alain Kervern evit lakaat e brezhoneg levr Kunihiko Fujii, «*Koroll an haïku*». Haïku a zo bet kinniget dija e brezhoneg. Nemet ar wechmañ e vo desket deoc'h penaos sevel anezho. «Sevel haïku a zo lufrañ gerioù», lavar an oberoour. Savet eo bet al levr-mañ evit ar vugale, met didennus e vo ivez evit ar re vras. Skrivañ barzhonegoù ha sevel haïku n'eo ket heñvel. Ret da gentañ kompren «spered» an haïku. Ha staget ivez an haïku gant ar mare-vloaz.



Ar pennad diwezhañ a ginnig dimp haïku e brezhoneg savet gant Alain Kervern, Rozenn Milin ha Fañch Péru. Deoc'h-c'hwi d'ober un taolesa !

■

«*E vrennigenn ziwezhañ*» a zastum dek danevell skrivet gant Goulc'han Kervella. Danevelloù eus hon amzer-ni hag eus e vro-dezhañ. Farsus ha fromus. An danevell roet ganti he anv d'al levr n'eo ket evidon an hini wellañ. «*Ar vuoc'h*» a blij kentoc'h din. Trist ha laouen :

«*An diaoul a oa ul lodenn vras eus hor buhez, en iliz, er skol, er c'hatekiz, er misionoù, e Buhez ar Sent, hag er vro amañ zoken... Pep tra a oa digarez da bec 'hiñ ha da vezañ sammet gant Paolig. Gant an taolennoù e vezen spontet gant aon da ober pec'hejoù marvel. Ken ar c'houlennen mervel ar c'hentañ ar gwellañ kuit da gaout tro da bec'hiñ*».



Danevelloù skrivet matkenañ. E yezh Goulc'han Kervella, aes da gompren ha koulskoude gant blaz e vro. Moderntre, ijinet gantañ diwar e vloavezhioù medisin hag e vuhez er Vro Bagan.

Glaoda MILLOUR

Maisonneuve Arnaud. **Kanaouennou hervez ma zantimant**. 45 p. 30 L. *Brud Nevez*. – Péru Fañch. **Eñvorennoù Melen ki bihan rodellek**. 81 p. 49 L. *Skol Vreizh*. – Fujii Kunihiko. **Koroll an haïku**. 96 p. 59 L. *Skol Vreizh*. – Kervella Goulc'han. **E vrennigenn ziwezhañ**. 113 p. *Al Liamm-An Here*.

Pennduig ma c'hazhes

II LAZHAN AR MONTROU



"Ho montroù petra int ?

Nitra 'maed ur sort benweg diaouleg ijinet d'ar batroned 'wid suniñ gwad ha nerzh an dud... 'wid harz doc'hte a sell doc'h an heol pa ar glaw... 'wid harz doc'h merc'hed Maryflo a glewoud bouezh ar bed ba lec'h bouezh marmous o usin, ha doc'h merc'hed Bigard a voned da bissed...

Sellit doc'h ho ped :
ar c'hirri-tan : press àrnhe
an T.G.V. : buanoc'h buanañ
an dud : é vreskennaad, gwenan doc'h o reor.

Ne servig ar montroù 'maed da vusuliañ an amzer 'vez sunet ho puhez deoc'h ged gwadtenneresed a beb sort ; soñj deoc'h : mil a Japanis marw dre un "overdos" a labour ! (*O.F.* 31/12/90).

Ankouaet ho peus ! un orloj bras ha braw ha tomm zo bet rae deoc'h ha ne savit ket james ho taoulagad da lein da selled doc'htiñ :

An heol setu ho orloj ha tra 'bed' rall.

Neuse,

– kassit ho montroù da doull-skarzh ho komun*

– sellit deoc'h an heol... chomit bamet... selaouit doc'h ho korv... komañsit d'ar sadorn ha d'ar sul

– krapit da dourioù an ilisioù ka kassit d'an ias rac'h an orlojoù.

Gwarnit ur sort ar ***C'hlec'hier*** d'o lakaad da vrallañ e'id an euredoù hag ar festoù !

Setu ma eil gourc'hemenn" eme Pennduig.

Herri AR BORGN

* "Merc'hed Seglian a zoug montroù aour. Ne ouiont mann doc'h, an eurioù", An Nozerc'h, 1877.

L'odyssée du coracle "Sant Efflam"



Photo René Tanguy

Comme nous l'avons déjà écrit, les Celtes possédaient de grands navires avec une structure de bois et une coque en cuir. Ce furent notamment ces vaisseaux qui servirent à l'évangélisation de la Bretagne par les saints fondateurs d'outre-Manche. Saint Brendan, le navigateur par excellence, alla, dit-on, de l'Irlande jusqu'aux atterrages de l'Amérique par les îles du nord. C'est par l'archéologie expérimentale que Tim Severin reconstitua, il y a quelques années, un coracle du VI[e] siècle et alla jusqu'à Terre-Neuve. Il rencontra en route des indices tirés du récit de Brendan dépouillés de leur contexte imaginaire : la cathédrale de glace (un iceberg), les bonnes baleines qu'on croyait disparues dans ces parages, l'île aux oiseaux, etc.

Il était tentant de renouveler une telle expérience sur la route des saints celtiques. C'est ce qu'entreprit de faire une petite équipe de jeunes de l'association "Aux marches du Crannou" de Hanvec (Finistère). Avec des moyens financiers bien plus réduits que ceux de Severin, ils construisirent un grand coracle de 9,50 m de long ayant huit rameurs, deux par banc, et un barreur. Il fut appelé le *Sant Efflam*, car un récit médiéval racontant la vie de ce saint, insiste particulièrement sur la coque en peau de son navire, même si ce fait était déjà mentionné dans la *Navigatio* de Brendan.

La construction du bateau fut filmée de bout en bout contrairement à la reconstitution de Severin. L'abbaye de Landévennec avait payé à Julian Stone, Tristan Clamorgan et Mathias Mercier, les principaux animateurs de l'entreprise, un stage en Irlande où la tradition de construction de coracles s'est conservée : on en trouve beaucoup mais bien plus petits, la toile goudronnée ayant remplacé la peau, mais le principe est le même.

Après un an de recherches historiques et techniques, de Bretagne en Irlande et cinq longs mois de labeur à plein temps, le *Sant Efflam* fut enfin prêt. Il arriva en camion à Oban en Ecosse qui outre son whisky, est connu pour un monastère, centre de missions à l'action et au rayonnement très étendus. Partis de là le 20 juin 1999, on descendit toutes les Highlands, vers le sud, en suivant les sites celtiques datant pour la plupart du VI[e] et VII[e] siècles, non sans s'arrêter à Iona, une des plus vieilles abbayes, nécropole des rois d'Ecosse et même d'un roi de France.

Lorsqu'il s'agit de passer d'Ecosse en Irlande, passage pourtant ordinairement très calme (ce qu'on remarque en ferry), la mer se déchaîna et il fallut attendre trois jours au port avant de se lancer dans la traversée comme si le ciel séparait encore l'Ulster de son pays frère, l'Ecosse. Mais l'épreuve passée, le voyage le long de la côte nord de l'Ulster se fit sans problème jusqu'à Derry. De là, on longea le Donegal puis le Connemara jusqu'à Galway, puis le Ring of Kerry, tombeau des derniers vaisseaux de l'Invincible Armada. Arrivés à Labadie Bank, épuisés, les navigateurs n'eurent, hélas, pas le temps, de visiter les trois sites importants du Pays de Galles, ce qu'ils regrettèrent vivement car c'était le grand centre de diffusion du monachisme irlandais vers la Bretagne. Ils se réconfortèrent à Saint Michael's Island en Cornouailles où le propriétaire du château les invita. Ils firent en outre au Conseil de Cornouailles, la connaissance d'un pasteur anglican, fasciné par l'expédition et passionné par l'Eglise celtique à cause de son autonomie précoce envers Rome. Nous le rencontrâmes au dîner de fête, le jour de l'arrivée du *Sant Efflam* à Landévennec. Il arborait toutes les coupures de presse de Cornouailles à propos de notre coracle !

De Michael Mount, il avait en effet fait la grande traversée jusqu'à Ouessant, atterrage des saints venus d'Irlande et de Cornouailles et ayant jadis abrité une petite communauté d'anachorètes. Dans ses *Vies de Saints*, Albert le Grand dit à ce propos qu' "ayant traversé l'océan britannique, (St-Pol Aurélien et ses compagnons) abordèrent l'île d'Eussa (...), tirèrent leur vaisseau à sec et trouvant le lieu solitaire et propre à leurs desseins, ils y firent un petit monastère consistant en une chapelle et treize petites cellules de gazons couvertes de glaise."

La presse bretonne a parlé du voyage du *Sant Efflam*, un film vidéo est à monter et un livre est à faire. L'événement fut bien couvert par la télé régionale, mais *Thalassa* brilla par son absence...

Mais là n'est pas l'important, car l'aventure continue :

La Ville de Saint-Brieuc a fait construire, de son côté, un coracle de dix mètres de long ; d'autre part, les Irlandais en construisent également trois grands. Ce qui fait qu'à "Brest 2000", il y aura cinq coracles de haute mer.

Outre les sponsors (notamment Capitaine Cook et Petrel Armement) qui ont soutenu ce premier voyage, les fonds publics étaient venus de la Région Bretagne et du département du Finistère grâce à Jean-Yves Cozan et Louis Le Pensec.

D'autres sponsors, attirés par le succès viendront. Les navigateurs du *Sant-Efflam* pourront ainsi réaliser leur nouveau projet, la reconstruction de l'autre type de bateau celtique dont nous avons déjà parlé, le ponto, ce bateau de bois qui, dit la *Vita* de saint Brendan, alla des Canaries, bien connues depuis les Puniques, jusqu'à Cuba ou Haïti...

Alain GUILLERM

Are you Celt ?

Ouest-France (30-31 octobre) feint de se demander : "Halloween, c'est quoi ?" Eh non, ce n'est pas une fête américaine !"

Pas possible ! Et cette publicité envahissante et tapageuse, et ces titres dans la langue de Clinton, dans ce journal et dans d'autres, c'est quoi ?

Même d'origine irlandaise, cette fête a été, non pas *"adoptée"*, mais visiblement *adaptée* à la sauce américaine.

Bah ! Ça ne fait de mal à personne, et ça fait marcher le commerce !... Nous y voilà.

Voire. Deux choses nous choquent, dans ce constat final du même *Ouest-France "La fête des morts est* ***désormais*** *à la mode en France"*.

D'abord la date : 31 octobre, de ce Halloween. La veille de la Toussaint, et l'avant-veille du... jour des morts, précisément. Deux jours consécutifs où, dans un pays de tradition chrétienne, par-delà la diversité des opinions, on rend hommage aux défunts. Non sous l'apparence macabre de squelettes, mais en évoquant leur souvenir **vivant.** Vivant tout comme ces fleurs ornant les tombes...



Ensuite, le parfait mauvais goût de ces masques ricanants. Les fêtes traditionnelles de notre pays revêtent toutes des symboles aimables : le débonnaire Père Noël, l'œuf de Pâques, le muguet du 1er mai...

Sans doute gêné aux entournures, le descendant du pieux *Ouest-Eclair* de ce même jour relègue en bas de page la diatribe de l'évêque de Nice *"... rien à voir avec notre culture méditerranéenne et chrétienne"*, en la tronquant. Car l'évêque avait ajouté : *"Nos voisins italiens sont plus intelligents que les Français."*

C'est bien vrai, eût dit la mère Denis.

Tout au moins dans le domaine de l'enseignement. Est-ce que le slogan de mai 68 "Il est interdit d'interdire" y a encore cours ? N'est-il pas regrettable que maintes écoles aient troqué les joyeux masques du Mardi Gras contre ces sinistres emblèmes, venus en droite ligne du pays des armes en vente libre, des règlements de compte dans le Chicago de la prohibition et des grillades sur la chaise électrique ?

De même y autorise-t-on de pseudo-projets pédagogiques inspirés par des tenants de parcs de loisirs privés à la publicité également tapageuse et à l'orientation "culturelle" sujette à caution...

Cependant que ce même hexagone multiplie les restrictions, les obstacles juridiques, voire les vexations, vis-à-vis de ceux qui revendiquent la simple survie du patrimoine linguistique de leurs ancêtres.

A propos... quand donc les pourfendeurs des langues dites régionales s'insurgeront-ils contre les "modes" qui américanisent leur France Eternelle en passe de devenir une "Frankyankee" sans traditions comme leur lointain modèle ?

André GUILLO


QUOI ?!... UN JOURNAL AUTONOMISTE ET ON NE ME DISAIT RIEN ?...
LE PEUPLE BRETON
ROGER GICQUEL ET LES NITRATES
ENCORE UN COUP DES R.G. !
MARION
NONO 94

Les langues dites régionales au Parlement européen : un succès qui ouvre de nouvelles perspectives

Le 18 novembre, le Parlement européen a reçu à Strasbourg des artistes et des responsables culturels représentatifs des langues moins répandues de France. Pendant toute une après-midi, à l'invitation du groupe Verts-ALE (Alliance libre européenne) et à l'instigation de la fédération Régions & Peuples Solidaires et des Verts français, la situation réelle de nos langues face à la politique discriminatoire de l'Etat français a pu être exposée. Et ce devant un public composé de députés européens de différentes nationalités, de représentants des Etats membres du Conseil de l'Europe (Hongrie, Royaume-Uni, Croatie, Slovénie...) et de journalistes européens. La salle de 120 places mise à la disposition des intervenants s'est avérée trop petite, signe de l'intérêt soulevé par la question. La députée flamande (Volksunie) Nelly Maes et le député vert français Gérard Onesta n'ont pas caché leur satisfaction d'aborder *"l'Europe réelle"*.

En ouverture d'audition, Tangi Louarn, en sa qualité de vice-président du Conseil culturel de Bretagne mais aussi d'animateur du Comité républicain pour la ratification de la Charte du Conseil de l'Europe, a rappelé le contenu de cette charte et les motifs avancés par le Conseil constitutionnel pour la déclarer incompatible avec la Constitution française : 1) indivisibilité de la République (article 1er de la Constitution) ; 2) la langue de la République est le français (article 2) ; 3) liberté de pensée et de communiquer. Au-delà de la question des langues moins répandues, c'est donc la conception même de la République et de la démocratie qui est en cause. Qu'on le veuille ou non, la question est devenue éminemment politique.

Des artistes percutants

Alan Stivell, Jean-François Bernardini, du groupe corse I Muvrini, et Peio Serbielle, auteur-compositeur-interprète basque, ont formé un trio d'artistes efficace dans la transmission d'un message d'ouverture, de tolérance. Alan Stivell, après avoir rappelé qu'*"une langue est égale à une autre langue comme les êtres humains le sont entre eux"*, a reproché à l'Etat central de commettre *"un crime contre la liberté de pensée"* et *"un crime contre la diversité culturelle, aussi importante que la diversité des animaux et des espèces végétales"*. Jean-François Bernardini a souligné que l'Etat jacobin *"a inculqué aux Corses une mésestime de soi"*. Interpellant les bien pensants, *"Est-ce que l'universel moins le corse, le breton, etc., c'est encore l'universel ?"*, il s'est déclaré *"en attente d'une solidarité intellectuelle"*. Peio Serbielle a raconté comment une de ses chansons n'avait pas été diffusée sur les médias français au motif que, chantée en basque, elle était incompréhensible par les auditeurs : *"Quand Bob Dylan passe à la radio, je suis persuadé que 95 % des Français ne comprennent pas, surtout l'anglo-américain"*, a-t-il ironisé.



Photo Le Peuple Breton

Alan Stivell à Strasbourg pendant son intervention.

De nombreux responsables associatifs se sont succédé à la tribune parmi lesquels le président des écoles bilingues occitanes, son homologue de l'Institut d'études occitanes, celui de l'Institut culturel basque, des universitaires corses, un professeur de savoyard (ou franco-provençal) mais aussi l'ancien président du Congrès berbère mondial et président en exercice de l'association Tamazgha qui s'attache à promouvoir l'enseignement du tamazight (berbère) en France. Pour la Bretagne, Jean-Do Robin, qui vient d'être remplacé à la présidence de l'Union des enseignants de breton par Stefan Moal, et Jean-Luc Ramel, de l'association Bertaeyn Galeizz, ont présenté la réalité linguistique et culturelle bretonne dans toute sa diversité.

Tous les témoignages ont abouti à la même conclusion : alors que la plupart des Etats européens ont doté leurs langues dites régionales d'un statut juridique qui rend possible leur promotion dans la vie publique, l'Etat français met des freins partout et ne consent à les desserrer que sous l'effet d'une forte pression des acteurs de terrain. Les exemples de discrimination réelle ne manquent pas comme ce décret pris en 1996 sous Douste-Blazy et confirmé sous Trautmann qui exclut les hebdomadaires en langue régionale des aides de l'Etat aux hebdomadaires régionaux. Dans ce cas, l'expression d'apartheid linguistique n'est pas excessive.

Des actions à venir

Tous les participants à cette audition ont manifesté une volonté d'aller plus loin ensemble. D'où l'idée d'un dispositif de regroupement de tous ceux qui souhaitent la ratification de la Charte du Conseil de l'Europe et les changements constitutionnels qu'elle suppose, qu'ils soient responsables associatifs, artistes, politiques, acteurs économiques ou syndicalistes. Les Verts français et la fédération Régions & Peuples Solidaires ont dit leur disponibilité pour une aide logistique. De nouvelles actions sont donc à prévoir pour les mois à venir.

Kristian GUYONVARC'H

Corse : face au mépris de l'Etat

L'actualité de ces dernières semaines a été marquée par le voyage en Corse du Premier ministre. Il n'a répondu à aucune des questions posées par les nationalistes corses accentuant là l'impression de mépris ressentie par les Corses et donnant prétexte à de nouvelles actions violentes des clandestins. Pourtant les rencontres continuent entre les organisations nationalistes, des regroupements se dessinent, une clarification progressive s'esquisse, porteuse d'espoir pour l'avenir.

Un voyage pour rien

Lionel Jospin s'est rendu en voyage officiel en Corse les 6 et 7 septembre derniers, sans être accompagné par ses ministres. Avant sa visite, les mouvements nationalistes avaient rappelé les problèmes de la Corse et présenté leurs revendications.

Ainsi l'Union du Peuple Corse avait adressé une lettre ouverte au Premier ministre. Elle attirait son attention sur l'aggravation de la situation dans l'île, sur la rancune anti-corse du préfet Bonnet, sur le risque d'affairisme spéculatif entraîné par la suppression de son statut fiscal établi par les arrêtés Miot, sur le refus de la ratification de la Charte européenne des langues minoritaires, sur le rejet de l'enseignement généralisé de la langue corse (au mépris d'une délibération unanime de l'Assemblée de Corse), sur la nécessité de faire évoluer le statut actuel vers une autonomie interne ; Lionel Jospin n'a-t-il pas déclaré, en effet, dans une interview en 1995, au moment d'un débat parlementaire sur la Corse : "il n'est pas interdit de s'inspirer de l'exemple d'autres îles pour concevoir un statut original donnant à la Corse des pouvoirs autonomes dans la République."

Aux questions posées, Lionel Jospin n'a apporté en guise de réponse que l'immobilisme et l'absence de projet. Rien ne sera fait pour relancer le chantier de la reconnaissance du peuple corse, de la ratification de la Charte, de l'abrogation des arrêtés Miot, de l'enseignement de la langue corse, des institutions. Comme l'a déclaré Max Siméoni, "fidèle à la tradition de tous les gouvernements de la France, le Premier ministre est demeuré inerte et ambigu par rapport au problème corse" ; M. Siméoni considère que le préalable répété de l'arrêt de la violence avant des discussions devient un alibi pour un refus jacobin qui n'ose pas se montrer à visage découvert. Ce préalable est aussi une marque de mépris pour tous les nationalistes qui n'ont jamais prôné la violence ou qui l'ont publiquement abandonnée.

Pourtant l'idée d'autonomie fait son chemin. Ainsi cinq conseillers généraux de Haute-Corse, dont un socialiste, ont pris position en faveur de cette solution.

Cette idée a également été exprimée, quelques jours plus tard, par Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, qui a déclaré : "Entre un statut particulier et une indépendance qu'une très large majorité réprouve, il y a de la place pour une plus grande autonomie"... avant d'être désavouée par le ministre de l'Intérieur !

Le mépris à l'égard des Corses

L'absence de réponse de Lionel Jospin aux aspirations des Corses, n'est aussi que l'expression du mépris à l'égard des Corses développé à l'époque du préfet Bonnet et qui n'a pas cessé après l'arrestation de celui-ci.

De nombreux exemples de directives existent qui tendent à empêcher des Corses d'exercer des tâches de responsabilité dans leur pays. Ainsi plutôt que de nommer un Corse sur celui-ci, le poste de directeur régional de la Jeunesse et des Sports est vacant depuis septembre 1998. Une note de service du ministère de l'Emploi du 17/8/99 précise que, pour la Corse, les postes de directeurs de l'Action Sanitaire et Sociale à pourvoir seront gérés dans le cadre d'engagements individualisés : la politique menée par la Direction régionale de Corse et la Direction départementale de la Corse du Sud de l'Equipement favorise les agents ne passant que peu de temps en Corse, c'est-à-dire en fait des non-Corses. Cette année, 80 % des postes pourvus en Corse par le ministère des Finances l'ont été par des continentaux. Une telle situation ne peut que provoquer du mécontentement et des oppositions entre Corses et non Corses, au profit du pouvoir central.



Cliché U Ribombu

Conférence de presse des employés de Bastia Securità et de leur famille.

Dans le domaine économique, comment ne pas être choqué par la fermeture de Bastia Securità, entreprise protégeant les transports de fonds, et le licenciement de son personnel, à la suite de l'attitude des pouvoirs publics, malgré trois décisions de l'Assemblée de Corse et deux jugements du Tribunal administratif ?

Comment ne pas s'indigner du licenciement des 13 employés du Centre de traitement des moyens de paiement à la suite de la décision de la Banque Populaire Provençale et "Corse" de transférer le traitement des chèques de Bastia (où il se faisait de façon très satisfaisante) à Aubagne ?

français, la nation corse se construit

Et il y a aussi la suppression des arrêtés Miot, de façon inexorable à la fin de l'année. En fait, l'alignement de la TVA payée en Corse, sur le taux commun payé sur le continent fait que désormais les travaux d'entretien et de rénovation seront désormais plus chers en Corse que sur le continent.

Jusqu'à présent, le moindre taux de TVA compensait le surcoût des matériaux lié aux transports. Le pouvoir d'achat des ménages corses sera diminué par rapport à celui des ménages continentaux ou étrangers qui pourront plus facilement acheter des terrains ou des maisons en Corse.

Une telle situation ne peut qu'être source de mécontentement et donner aux partisans de l'action violente et clandestine un prétexte pour de nouvelles actions. Ainsi ont eu lieu un certain nombre de plasticages depuis la visite de Jospin. Parmi ces attentats, il y a eu la destruction d'une ferme récemment acquise par un agriculteur breton, sans doute pris dans un différend foncier antérieur à son arrivée. Cet attentat, qui montre à quelles aberrations peut conduire la lutte clandestine, a été revendiqué par le F.L.N.C.-Canal historique s'élevant contre les résidents "allogènes venus de l'extérieur". Cet attentat a été désavoué par de nombreuses voix, y compris en Corse, où Max Siméoni a déclaré : "l'agriculteur breton est une victime et le F.L.N.C. a tort", qui a ajouté aussi : "niant l'existence du peuple corse sur sa terre, ce sont eux (les Jacobins) qui pratiquent l'épuration ethnique, puisqu'ils vident peu à peu la cage de ses oiseaux pour l'occuper. Ils le font par le biais de l'économie et de la répression culturelle".

Le maintien de la lutte clandestine et armée est aussi marqué par l'apparition d'organisations inconnues jusqu'alors et dont on ne sait pas trop à quel courant politique elles se rattachent, avec des risques accrus de dangereuses dérives. C'est notamment le cas avec le F.L.N.C. "pur" du 5 mai, ou plus récemment avec "Armata Corsa".

Le débat entre nationalistes

Les 13 organisations nationalistes regroupées au sein du Cumitatu Nazionalistu di U Fium'Orbu se sont réunies le 26 août après la revendication de l'assassinat de Dominique Savelli par "Armata Corsa". Le consensus n'a pas été suffisant pour condamner le meurtre, même si la vocation de paix du Cumitatu est réaffirmée. Il apparaît nécessaire d'approfondir le débat que les 13 organisations (dont l'U.P.C.) ont déjà engagé concernant d'une part la question de la clandestinité et d'autre part l'élaboration d'un accord politique au service du peuple corse. Mais, même si l'U.P.C. adhère au processus de réconciliation, il est pour François Alfonsi "tout à fait prématuré d'aller vers des options d'accord politique".

Un processus de regroupement des associations nationalistes se situant en dehors de toute clandestinité est en train de s'effectuer. Un processus de fusion entre l'U.P.C. et "Sceita Nova" a été établi en juin dernier et la fusion sera organisée par une assemblée générale comme en janvier prochain, groupant les militants de l'U.P.C., de S.N. et de ceux désirant rejoindre la démarche. Les deux organisations se prononcent pour la reconnaissance du peuple corse, pour une voie politique et démocratique, pour un statut d'autonomie, pour l'ouverture et le dialogue avec toutes les forces de l'île et pour le pluralisme.

Au-delà de ce processus de fusion entre les deux organisations, il y a également des échanges réguliers avec "Leva Democrazia e Liberta" et U Rinnovu Nazionale" qui souhaitent aussi le développement d'une démarche démocratique. La fusion U.P.C.-S.N. ne veut pas être un processus exclusif, elle n'a pas seulement pour but de s'opposer à l'Etat, mais aussi et surtout de construire une nation démocratique.

Depuis, un autre regroupement s'est établi autour d'"A Cuncolta indipendentista". Un accord politique et stratégique est recherché, et a été annoncé lors de l'A.G. d'A. Cuncolta le 17 octobre dernier, entre 8 organisations de sensibilité indépendantiste. Elles ont accepté un programme minimum reprenant les thèmes fondamentaux du nationalisme. Par contre, l'U.P.C. et la S.N. et leurs alliés ont refusé de le signer, considérant que la question des moyens de lutte n'était pas posée et qu'il n'y a pas eu de clarification sur les raisons des affrontements meurtriers entre organisations nationalistes il y a quelques années.

Ce double regroupement des organisations du Cumitatu Naziunalistu di U Fium'Orbu n'est ni une bipolarisation agressive, ni une division stérile. Elle amène à une simplification de la donne politique et diminue l'émiettement du mouvement nationaliste.

Un travail commun se fait également entre les différentes tendances du nationalisme. Ainsi en a-t-il été de l'élaboration d'une liste nationaliste aux élections à la Chambre des Métiers.

Yves JARDIN



Cliché Arritti

Manifestation des employés de la Banque populaire.

Un jour avec... Histoire d'une

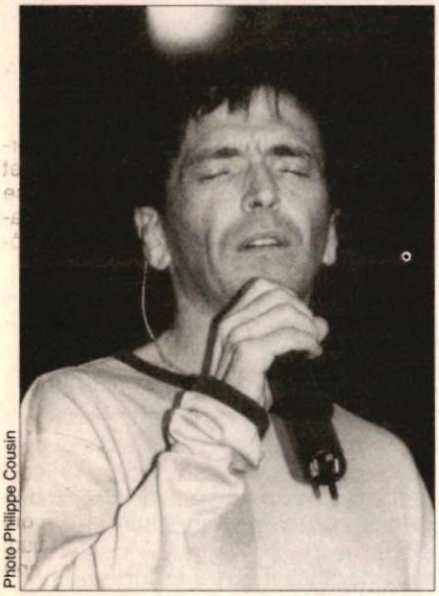


Photo Philippe Cousin

L'histoire d'I Muvrini est indissociable de celle de leur terre corse. La destinée de ce groupe mythique, c'est le long parcours de quelques hommes partis à la recherche de leurs racines. Au cœur de leur très longue tournée d'été, ils avaient réservé une étape à la Bretagne. C'est à Quimper que nous avons rencontré Jean-François Bernardini, le leader du groupe, pour un entretien sans concessions.

Le P.B. : ***Pourriez-vous revenir sur votre parcours ?***

Jean-François Bernardini : On a commencé à chanter parce qu'on a eu la chance de grandir dans un petit village, Tagliu-Isulaccia, où le chant était une pratique largement partagée, et qui plus est dans une famille où notre père était un de ces acteurs forts ; il était poète et chanteur et avait une voix exceptionnelle. C'était un de ceux qui maintenaient vivace cette tradition vocale polyphonique, profane ou sacrée. On a donc eu, mon frère et moi, d'excellents professeurs, qui nous ont appris les choses avec passion et amour. Tous ces villages de Corse où les hommes et la chanson ne se quittent jamais, fabriquent encore actuellement des chanteurs.

Le P.B. : ***Pourquoi ce nom d'I Muvrini ?***

J.F.B. : I Muvrini signifie les Mouflons, une espèce endémique en Corse. C'est un animal symbole de l'île, à la fois sauvage, libre et pacifique. Comme c'est une espèce protégée, le cheptel est en augmentation. A les voir vivre de plus près, on se dit qu'on a mille raisons de les avoir choisis comme compagnons de route.

Le P.B. : ***Pourquoi avoir choisi le corse pour vous exprimer ? Chanter le corse est-il une passion ?***

J.F.B. : Je crois très simplement qu'on ne choisit pas vraiment la langue dans laquelle on chante. Quand la première langue que l'on a entendu parler et chanter autour de soi, a été le corse ; quand on a vécu l'enfance, largement imprégnée dans le travail, le loisir, la vie sociale, par cette langue-là, elle s'impose à vous. Pour le reste on n'a fait qu'obéir à cette transmission naturelle. Chanter dans une autre langue aurait été pour nous, perdre un peu de cette identité qui est la nôtre.

On ne choisit pas une langue par hasard ; c'est elle qui vous choisit à un moment donné. On peut bien sûr, chanter dans toutes les langues du monde, mais ce dont on avait envie avant tout, c'était d'abord d'être nous-mêmes. Et quand on veut être soi-même, on joue de l'instrument qu'on a appris le plus tôt, en l'occurrence notre langue.

Le P.B. : ***On a parfois parlé de blues à l'égard des polyphonies corses. Qu'en pensez-vous ?***

J.F.B. : C'est vrai dans le sens générique du terme, comme la gwerz en Bretagne. Le blues est une musique où l'on met à la fois ses peines, ses rêves, ses espérances. C'est une sorte de liant social, et aussi un drapeau musical de reconnaissance. Les polyphonies corses, c'est un peu ça. C'est notre blues à nous, parce que c'est un son qu'on reconnaît à mille lieues. C'est également une façon de dire notre musique intérieure. On trouve dans la polyphonie une sorte de vérité, et c'est le chant qui nous ressemble le plus.

Le P.B. : ***Quel est le rapport intime entre votre musique et l'identité corse ?***

J.F.B. : Je crois que notre musique n'est pas toute l'identité corse, mais elle en est un aspect important. On fait partie de ces communautés qui souvent n'ont eu que le chant pour dire qu'elles avaient une âme, un cœur, qu'elles avaient des espérances, des rêves, des attentes, qu'elles existaient collectivement. C'est donc un rapport très fort. Le chant est souvent le seul moyen que l'on a de se dire, de se raconter, de se rencontrer, de se parler aussi. Donc forcément c'est un étendard dans l'identité des Corses.

Le P.B. : ***Quel message voulez-vous faire passer dans vos chansons, et comment celui-ci est-il reçu par le public qui dans sa majorité ne comprend pas le corse ?***

J.F.B. : Avant tout le message d'hommes vivants, le message de l'humain parce que je pense qu'il prévaut à tous les autres, y compris quand on est Corse. Mais c'est avec beaucoup d'humilité qu'il faut employer ce mot.

Nos chansons ont envie de parler de la terre d'où elles viennent ; elles ont envie de la respirer, de la vivre, de la transpirer, de dire l'histoire d'où nous venons, de raconter le monde méditerranéen dans lequel est la Corse, et dans lequel est l'humain. Si nos musiques sont largement empreintes de toutes ces réalités-là, elles ne sont pas pour autant fermées ou réfractaires à écouter le monde, à le vivre, à le traverser.

Pourtant lorsque l'on vient de Corse, quand on sait ce qui s'y passe, quand on sait de quelle façon la Corse pose des questions récurrentes qui n'ont pas encore trouvé d'issue, il est clair que nos chants ne sont pas uniquement un divertissement. Ce qui n'exclut pas leur désir de divertir, parce que chanter c'est toujours un acte de joie. Mais ils apportent aussi un peu de lumière sur une réalité qui est la nôtre.

Quant à la compréhension des paroles, nous disons que la musique ça ne s'écoute pas avec un dictionnaire. L'essentiel est dans le domaine du sentir, du feeling, de l'émotion, avant d'être du domaine de la compréhension et de l'intellect. Notre musique n'échappe pas à cette réalité. Lorsque l'on est sur scène on parle au public, on lui explique le sens des chansons. Et la parole est aussi un lien entre nous et le public.

Le P.B. : ***Qu'est-ce qui fait aujourd'hui, la force d'I Muvrini sur scène ?***

J.F.B. : On est actuellement en tournée en France, en Europe et au Québec, et l'on rencontre des publics de plus en plus nombreux, des milliers de personnes qui attestent véritablement qu'elles ont envie d'adhérer à cette vérité-là, à cette profondeur que l'on donne, à quelque chose qui ne relève pas de l'artificiel. Or notre musique ne relève pas d'un concept, c'est du vécu. Et dans le vécu il y a l'espérance, la joie, la souffrance. Il y a une capacité à s'indigner, à combattre, au bon sens du terme, avec l'argument des mots justes.

Ce que nous défendons à travers ça, ce n'est pas forcément la Corse, c'est une certaine idée de dignité, d'humanité, de pluralité. On entre plus que jamais dans l'ère des identités tolérantes. Et l'affirmation de ce que nous sommes n'est pas antinomique à la vision de toutes ces différences.

Le contexte francophone où nous nous trouvons a fait de nos différences, une distance, une menace, un appauvrissement. Or ni la langue corse, ni la langue bretonne ne sont porteuses d'obscurantisme.

Le P.B. : ***A ce propos comment expliquez-vous le succès grandissant des musiques corses ou bretonnes ?***

J.F.B. : Je crois que lorsque l'on montre aux gens la source, ils ont envie de ça. Ils ne sont pas de nulle part. Les

I Muvrini passion

gens adhèrent à ce sentiment d'appartenance, à cette saveur, qui est une couleur de peau, une couleur d'âme, qui est quelque part signifiante de communautés historiques.

L'homme est pirogue, car il aime voyager. Mais il est aussi arbre. Vous aurez beau le déraciner, il restera toujours en germe quelque chose de profond. Et ces musiques sont ce témoignage-là. Je crois qu'on en atteste les uns et les autres, en Corse, en Bretagne ou ailleurs.

Le P.B. : ***Pensez-vous que ces cultures dites minoritaires aient un avenir ?***

J.F.B. : Elles ont un avenir parce que la diversité et la différence ont un avenir. Nos différences ne sont pas l'objet d'une mode discographique. Il y aura toujours des hommes pour chanter la Corse, ou la Bretagne, parce que c'est une nécessité vitale ; cela correspond à l'histoire, à la géographie, à la vérité d'un peuple. Ce n'est pas conjoncturel, figé dans l'espace ou le temps. C'est intemporel et lié à l'homme.

Le P.B. : Deux mélodies évoquent la religion. Est-ce important dans votre inspiration ?

J.F.B. : Non, mais la Corse est une terre chrétienne, où la polyphonie est autant profane que sacrée. Et cette polyphonie sacrée, qui est exceptionnellement belle, est chantée autant de façon cultuelle que culturelle. Dans cet album il y a en particulier "Diu vi salvi regina", un chant qui a plus de deux siècles, et qui est un peu considéré comme l'hymne des Corses, car chanté par tous. C'est donc un hommage qu'on a voulu rendre à cette musique multiséculaire.

Le P.B. : ***Peut-on dire qu'I Muvrini est le porte-parole de la Corse sur le continent ?***

J.F.B. : Ce sont souvent des événements tragiques qui représentent la Corse, ce qui ne suffit pas. La musique est devenue également un média qui témoigne.

Nous ne sommes ni la conscience de la Corse, ni des porte-parole, car personne ne nous a mandatés. Malgré tout nous avons conscience du poids qui pèse sur nos épaules. Nous avons un peu la responsabilité de dire ce qu'une communauté entière a envie de dire. On le fait donc du mieux qu'on peut. J'espère qu'on ne trahit, ni la vérité, ni la dignité.

Le P.B. : ***Vous avez défendu par le passé, la cause nationaliste dans vos chansons. Où en êtes-vous actuellement ?***

J.F.B. : D'abord il faudrait s'entendre sur ce mot extrêmement controversé, suivant le contenu qu'on met derrière. Il convient donc de demander aux nationalistes corses ce qu'ils entendent par ce mot. En ce qui nous concerne, nous ne sommes artistes, ni d'Etat, ni d'appareil. Nous revendiquons donc une totale liberté. Certains se trompent de combat, et deviennent injustes à cause de la cause juste qu'ils défendent. Nous sommes totalement hostiles à certaines pratiques violentes fratricides.

Je considère qu'il y a en Corse des choses défendables parce que dignes. A ce titre nous sommes solidaires d'un certain nombre de vrais problèmes de fond, posés par le mouvement autonomiste depuis vingt ou trente ans, problèmes non encore réglés.

Le mouvement nationaliste s'est parfois fourvoyé dans des impasses, comme la violence, une voie inacceptable. Ce qui m'intéresse c'est de comprendre pourquoi un problème simple à la base, est devenu chez nous, un drame.

Je crois que si la Corse en est là aujourd'hui, c'est parce que des erreurs politiques et historiques ont été commises. Alors bien sûr le mouvement nationaliste a sa part de responsabilité, mais l'Etat a lui aussi une part non négligeable dans la situation où nous nous trouvons.

Le P.B. : ***Le rejet par le Conseil constitutionnel de la Charte a fait couler beaucoup d'encre. Qu'en pensez-vous ?***

J.F.B. : Tout d'abord c'est une décision cohérente avec toutes les politiques menées à ce jour au sujet des langues régionales. Que ça ne soit pas un signe de démocratie linguistique et culturelle, c'est le moins qu'on puisse dire. Pour autant, quant à laisser imaginer que seuls dans le monde d'aujourd'hui le corse, le breton ou le basque sont porteurs d'obscurantisme, ça devient grotesque. Laisser croire que ceux qui défendent ces identités-là, sont des antirépublicains, devient cynique. Je crois que sans le breton, le basque ou le corse, les nations ne peuvent se prévaloir de l'universel.

La France de demain doit être capable d'additionner ses cultures. A mon avis la République n'a rien à craindre d'être hospitalière à ses différences. Et c'est un problème à poser à l'Etat et aux politiques en France. Ce n'est pas un supplément d'âme qui est revendiqué, c'est un enrichissement de l'humain. Parler une langue comme le corse, c'est une complétude encore plus forte de ce que je veux être en tant qu'homme. Je suis assez optimiste car nous sommes aujourd'hui des milliers à travailler dans cette optique. De plus il y a des signes qui montrent que face à nous, les avis divergent sur la question.

Le travail déjà fait au niveau de la musique ou de la langue est exemplaire. Ce travail repose sur des désirs de fond, bien au-delà d'un effet de mode. Je crois en la capacité des causes justes d'aboutir un jour.

Propos recueillis par Philippe COUSIN

I MUVRINI - LEIA. (EMI 7243 4 94999 2 8)



Sorti il y a quelque temps déjà, le quatorzième album du groupe I Muvrini, *Leia*. Que de chemin parcouru depuis leurs premiers pas au sein de Canta U Populu Corsu, avec qui ils enregistrent un premier 45 tours en 1976. Puis sous le nom d'I Muvrini, ils se lancent dans la chanson avec une force de conviction incroyable pour défendre leur langue.

Dans les années 80, leur notoriété commence à passer les frontières de leur île, et ils se produisent sur toutes les grandes scènes de France et d'Europe. C'est là qu'ils rencontrent de nombreux artistes, parmi lesquels Sting qui figure sur le présent opus pour la magnifique Terre d'Oru. Mais ce n'est pas la seule chanson du disque. D'autres thèmes chers aux frères Bernardini trouvent ici leur place.

L'émigration avec *L'Emigrante*, poignante chanson qui raconte l'exil de leurs compatriotes, et le racisme dont sont toujours victimes les Corses. Beaucoup de nostalgie globalement dans cet album composé presque entièrement de créations, nostalgie remarquablement rendue par les magnifiques polyphonies. Nostalgie, mais aussi beaucoup d'espérance pour que leur peuple retrouve la paix.

Coloration nettement moderne pour les orchestrations de l'album, soutenues par l'accordéon de Régis Gizavo, les cornemuses de Loïc Taillebrest, ou les percussions de Manu Katché. Ecouter les voix profondes de Jean-François et Alain Bernardini sur la chanson *Un so micca venuti*, vous prend aux tripes. Et pour terminer l'album, *Diu vi salvi regina*, véritable hymne de l'île à la Vierge, un chant d'amour pour cette terre.

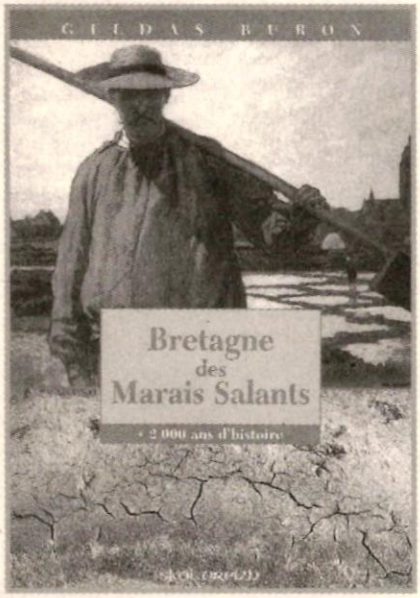
P.C.

LES BEAUX LIVRES (pour Noël)

Coup sur coup, plusieurs "beaux livres" sur la Bretagne viennent d'être publiés. Ce sont de beaux cadeaux à offrir, car ils présentent non seulement un bon rapport qualité/prix, mais un texte très intéressant. Idéal pour nos lecteurs à la recherche d'idées...

◆ Bretagne des Marais Salants

Gildas Buron, conservateur du musée intercommunal des Marais Salants, à Batz-sur-Mer, préparait depuis longtemps un travail sur l'histoire des marais salants bretons. Il vient enfin de paraître et l'on comprend vite pourquoi l'accouchement a été aussi long, tant en lisant la liste des personnes remerciées qu'en constatant le nombre et la qualité des documents. Très clair, l'ouvrage présente le sel ignigène, obtenu en chauffant l'eau, puis les marais salants, avec leurs techniques qui progressent. Puis l'expansion de l'activité jusqu'au XIX[e] siècle, avec un commerce régional et international important. La crise est en partie due à la fiscalité, avec l'impôt sur le sel (1806-1945). Les dernières pages montrent la relance du sel de Guérande. Le livre est riche en photos noir et blanc et en couleurs, des cartes, des tableaux, des photos anciennes et modernes. La reproduction est de grande qualité, sur papier couché grand format. Les deux cents francs demandés sont certainement proches du prix de revient. L'édition est très soignée. (180 pages, Skol Vreizh, 200 F.)



◆ Il y a un siècle, la Bretagne

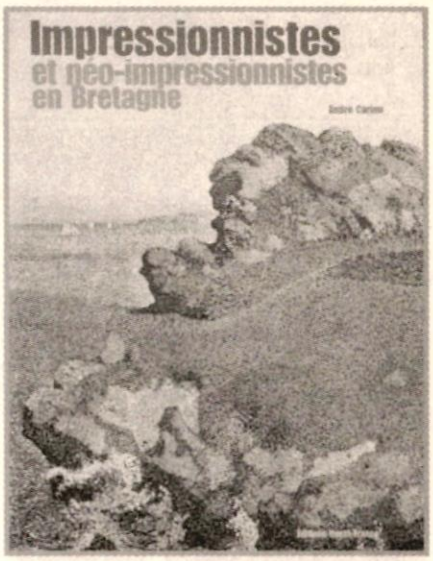
Bertrand Frélaut évoque, lui, la vie quotidienne des Bretons à la fin du XIX[e] siècle, avec une documentation iconographique également très riche, variée, bien mise en page et comprenant aussi nombre de toiles. Enfance, jeunesse, mariages, métiers divers, maison, loisirs, croyances et dévotions sont évoquées successivement, suivis, inévitablement, de la mort. L'image s'appuie sur un bon texte historique de l'auteur.



Esthétiquement aussi, le livre est très réussi. (126 pages, Ouest-France, 199 F.)

◆ Impressionnistes en Bretagne

André Cariou, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Quimper, a rédigé, à l'occasion de l'exposition d'été de son musée, un ouvrage de 124 pages, avec reproduction en couleurs d'une centaine d'œuvres.



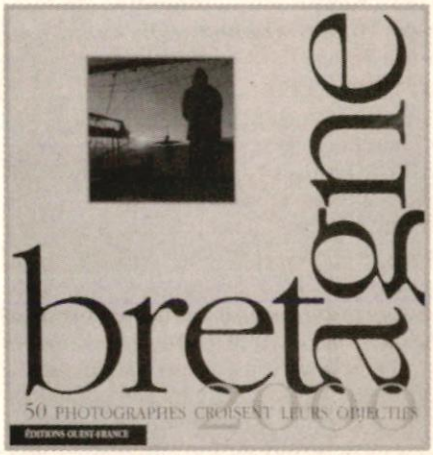
Boudin, Morisot et Signac, Monet, Van Rysselberghe ont abondamment peint en Bretagne.

A l'été 1886, Renoir, Schuffenecker, Gauguin, Emile Bernard, Russel y séjournent et la peignent. Soit en encore de façon impressionniste, soit de façon nouvelle, suivant l'esthétique de l'école de Pont-Aven.

Le texte permet de comprendre ces évolutions, les façons de peindre de Matisse, Jean Puy, Sargent, Maufra, Puigaudeau et bien d'autres.

On se régale, on découvre des toiles peu connues et l'on mesure le rôle qu'a joué la Bretagne dans l'évolution picturale, avec l'agrément d'une belle mise en page avec une quadri de qualité. (128 pages, 199 F.)

◆ Bretagne : 50 photographes



Cinquante photographes et cinq auteurs ont voulu faire l'état des lieux de la Bretagne au tournant du siècle en 145 images et, au total, 120 pages (Ouest-France, 149 F).

Chaque auteur présente sa vision en 3 à 10 pages. Il écrit suivant sa compétence, d'historien de l'art, de géologue, de journaliste maritime ou agricole. Le domaine politique et la question de la langue bretonne sont un peu évacués, mais pas le "revival" culturel avec de très belles photos des artistes bretons du spectacle.

La mise en page et les reproductions en couleurs sont, encore une fois, de très belle qualité.

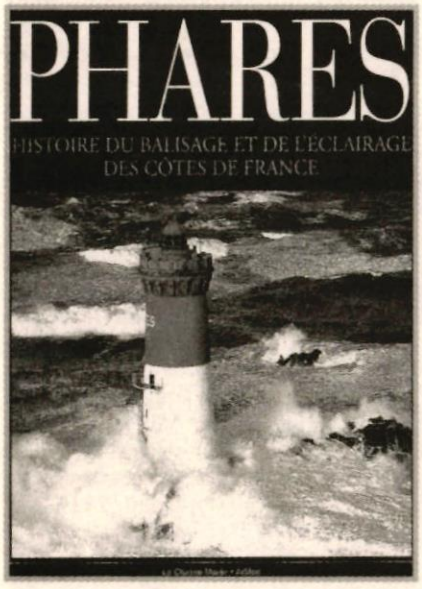
PEUVENT AUSSI ETRE BONS !

par Jean-Jacques Monnier et Ronan Leprohon

◆ Phares

Mais le livre le plus luxueux, le plus épais, le plus impressionnant, c'est ***Phares***, que viennent de publier les éditions Le Chasse-Marée/ArMen (454 pages grand format, 495 F). Il s'agit d'une histoire du balisage et de l'éclairage des côtes de France, de Jean-Christophe Fichou, Noël Le Hénaff et Xavier Mével.

Une histoire en cinq périodes, des origines à la Révolution, de 1789 à 1825, période où naît le service public, jusqu'en 1880 où l'on construit beaucoup de nouveaux phares. Les modernisations ultérieures précèdent l'extinction des feux (ou plutôt leur automatisation), avec la fin des héros, les gardiens. Une mise en page brillante, une documentation exceptionnelle avec des schémas colorés, des peintures, des photos prises sur un siècle et demi. Ce qui fait que l'on n'en finit pas de tourner les pages, de feuilleter l'ouvrage, de l'admirer.



L'on s'interrogera tout de même sur le découpage hexagonal, qui nous prive des phares d'outre-Manche et d'Ibérie voisines. Mais le livre doit aussi tenir compte du marché de l'édition francophone !

A priori un peu spécialisé, le sujet s'anime et s'élargit en lisant et en feuilletant ce livre. Les phares, c'est la mer, les côtes, les navires marchands, les échanges. Bref, c'est la vie, ce grand balayage intermittent familier de tous les Bretons ou presque.

❑ DES AGENDAS POUR L'AN 2000

Ouest-France-Edilarge publie un **Agenda de la Bretagne 2000** avec 53 clichés du photographe rennais Yves Véron (70 F). Pour chaque semaine, une photo en couleurs, un bon échantillonnage de la diversité bretonne, hormis les villes, un peu oubliées.

Coop Breizh publie également un agenda, **Breizh 2000, l'agenda breton,** plus épais, avec une reliure ressort. Il contient aussi son lot de belles photos, détachables, œuvres du photographe anglais Paul Andrew Sandfort, installé à Spézet. Un texte de 169 pages présente la Bretagne en 13 chapitres : culture bretonne (Y.F. Kemener), BD, musique bretonne, les salons du livre, les légendes, le gouren, la langue bretonne, le fest noz, les ports cornouaillais, Clisson. Jean Rouaud évoque René Guy Cadou. On relève aussi des notices sur Gérard Le Gouic, Clisson, la musique bretonne sur Internet. Bien sûr, c'est aussi un agenda, sur papier très luxueux. Une belle réalisation (120 FF).

Ceux qui, comme moi, apprécient la langue bretonne, opteront peut-être pour l'agenda de Skol an Emsav, avec ses codes postaux, son carnet d'adresses, ses nombreuses adresses utiles : **e brezhoneg penn da benn** (75 F). A noter que les noms des mois et des jours sont trilingues : en breton, basque et berbère. Mais pas de belles photos en couleurs...

J.J.M.

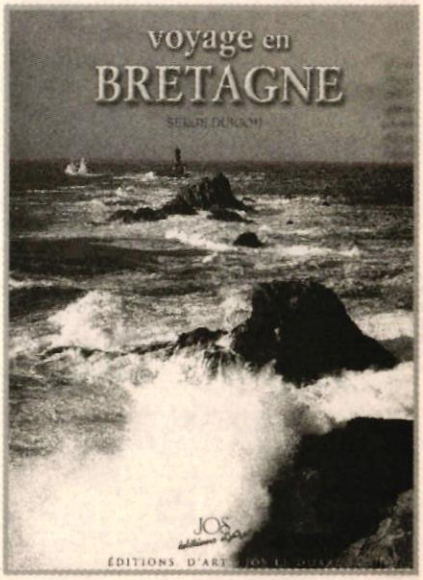
◆ Voyage en Bretagne

Les éditions Le Doare, de Châteaulin, nous avaient – jadis – fourni de nombreuses petites plaquettes historico-géographiques sur des sites de Bretagne. Certaines n'ont pas été remplacées depuis...

Mais voici que l'éditeur finistérien se lance dans le livre. Et de manière bien plaisante. Voyage en Bretagne (à 5 départements, bien sûr) se présente essentiellement comme une formidable accumulation photographique (il ne faut pas oublier que le premier métier de la maison, c'est la carte postale). Combien y en a-t-il dans ces 144 pages, montées un peu dans l'esprit qui présida à la célèbre collection des guides Gallimard sur la Bretagne, on ne sait ! Mais c'est impressionnant, même si parfois on est déçu de trouver le château de La Roche-Jagu, en dimension de... timbre-poste.

Le regard porté par les photographes-maison Dominique Le Doaré et Daniel Soret est classique. Mais les sujets sont parfois étonnamment renouvelés. Ainsi plusieurs sites et monuments archi-connus sont donnés à voir tels que les Bretons d'aujourd'hui les présentent à leurs visiteurs : le pont de l'Elorn à Landerneau, colorisé ; les moulins de Pont-Aven mis en scène lumineuse avec bonheur.

Et le texte ? Il est de Serge Duigou, tout aussi classique. Simplement l'abondance de la matière (complète, souvent à jour) a empêché l'auteur de s'exprimer vraiment. Mais les nombreuses notices se lisent avec plaisir. Pour 75 F, ce ***Voyage en Bretagne*** est vraiment à faire !



◆ Lumière dans la tempête corse,

de Jean-François Bernardini



On connaissait déjà J.François Bernardini comme leader du groupe corse I Muvrini. A ce titre il était l'auteur de nombreux textes du groupe. Le voici aujourd'hui qui passe au degré supérieur dans l'exercice de l'écriture, puisqu'il vient tout juste de publier aux Éditions Mango, un essai d'une petite centaine de pages intitulé ***Lumière dans la tempête corse***.

Au travers de cet ouvrage, il fait le point sans complaisance sur les origines des divers problèmes que connaît la Corse depuis des décennies, que ce soit la dépendance ou l'assistanat qui touche nombre d'habitants, ou la violence qui secoue régulièrement l'île. A ce propos il ne craint pas non plus de désigner les responsables d'une telle situation.

Enfin dans la dernière partie de l'exposé, J.François Bernardini ébauche quelques pistes pour tenter d'apporter des solutions simples aux problèmes de son pays.

Ecrit dans un langage de tous les jours, direct et sans concessions, voici un court ouvrage qui vous aidera, après les événements de ces derniers mois et semaines, à entrevoir "une lumière dans la tempête corse". – (Editions Mango - 96 pages, 49 F)

Philippe COUSIN

◆ Exil intérieur,

d'Erwan Gourmelen

La naissance d'un poète, c'est comme une source, ça ne fait pas de bruit. Or, dans cette plaquette, publiée chez Encres vives, c'est bien de cela qu'il s'agit. Inspirée par un voyage d'Irlande à Montréal par Abitibi, la langue de ce jeune poète est étonnante de maturité et de pureté. La quête d'absolu est superbe, sans grandiloquence :



"Sur mes lèvres folles
les mots brûlaient
comme des mauvaises herbes"

"Peur qu'un jour tout s'arrête
en regardant la mer
qui s'en va trop loin"

Tout (ou presque) est de cette eau. A lire : la Bretagne compte un écrivain de plus, né à Saint-Malo en 1977. – (Chez l'auteur : Troctin, 35400 Saint-Malo, 40 F).

Ronan LEPROHON

◆ Partir, disais-tu..., d'Yves Prié

Les éditions "Rougerie" viennent de publier le septième recueil poétique d'Yves Prié, dont on regrette que le talent ne soit pas plus remarqué. Ce recueil intitulé *"Partir, disais-tu..."* est une réflexion sur le temps au fil des eaux d'un canal, un voyage au gré d'une réalité qui passe insensiblement du visible à un effacement progressif, dans la rencontre finale avec l'écrivain Alvaro Mutis.

Car Yves Prié assiste à l'incessante métamorphose de toute chose : "nous ne sommes rien dans une histoire qui disperse ses propres cendres". Il épouse "la lenteur d'une eau paresseuse" pour sonder encore et encore ses propres interrogations, à l'image des saules qui "se penchent et boivent leur reflet". Il remonte des profondeurs, par bribes, des phrases qui ont poussé au bord d'abîmes inconnus. Et le poète les jette, par touffes, sur les pages de ce livre-esquif. Nous, nous lisons cela, saisis par des évidences que nous ne soupçonnions pas, car Yves Prié nous communique un véritable frisson métaphysique à travers le lent bourdonnement des questions et des observations qu'il adresse autant à lui-même qu'aux lecteurs.

La densité et l'extrême concision des textes poétiques d'Yves Prié donnent une force étonnante à cette méditation où passent des petits riens devenus fantômes "d'un passé pourrissant sur le halage". Et puis soudain, au détour de ce voyage de l'eau sur lequel dérivent les songes, l'ultime vérité se dévoile : **"L'eau est une porte ouverte sur un chemin qui n'existe pas".**

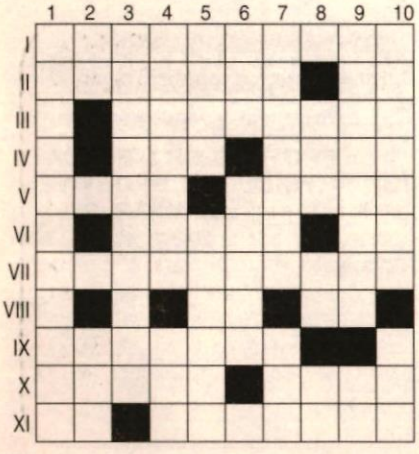
Loin des certitudes occidentales, Yves Prié nous entraîne dans une vision du monde où tout n'est qu'illusion. Voilà un ouvrage utile pour prendre du recul, faire une halte et réfléchir. La lecture du beau livre d'Yves Prié est, à bien des égards, nécessaire parce que salutaire. – (Editions Rougerie, 87330 Mortemart, 54 F)

Jean ROUDAUT

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 120

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Il commandait les vaincus du combat des Trente. – II. Porteur de menhirs dans sa version bretonne ; Ancien roi. – III. Les Briochins s'y baignent. – IV. Une lettre de plus et ce fidèle deviendrait voleur ; Sorte, en quelque sorte. – V. Lettres de Hanvec ; Cordage. – VI. Pour le cidre, a trop souvent évincé le bol ; Article défini contracté. – VII. D'autant plus pittoresque qu'il s'agit de saints bretons. – VIII. Dans une négation ; Aux confins de Lorient. – IX. Fut l'adversaire de son compatriote Broussais. – X. Cette commune du Morbihan n'exploite plus sa source polluée mais possède un écomusée ; Cet ingénieur de Louis XV et de Louis XVI publié un Dictionnaire géographique et historique de la Bretagne. – XI. Adjectif possessif ; Recouvre le buste.

VERTICALEMENT : 1. Ancien verger quimpérois rebaptisé par Max Jacob. – 2. Inversé : îlot malouin ; Adverbe de niveau. – 3. Possède un magnifique sanctuaire de style roman. – 4. Bonne ou mauvaise, la prochaine marquera un tournant ; L'homme mit longtemps avant de pouvoir prendre le sein. – 5. Le fait que l'on y trouve un Fay, un Rieux ou un St Just n'en fait pas un département breton ; Résultent d'un partage. – 6. Un parent très désordonné ; Sépare le Léon de la Cornouaille. – 7. Carhaix fut leur capitale ; A la proue d'un cotre. – 8. Gagne en pureté après remise en ordre ; Article défini contracté ; Inversé : terminaison typiquement bretonne. – 9. Mirent en état de naviguer ; Pronom personnel. – 10. Agissent sur les voiles ; Etre humain.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 119

Horizontalement : I. LANDERNEEN. – II. EHARZ ; UNGO. – III. ZENAIDE (PLEURIOT) ; LU. – IV. ASTERIE. – V. EN ; ASENN. – VI. DESERT ; GON (GONVOR). – VII. RI ; GURVAN. – VIII. ILE ; SI ; LGE (EGL). – IX. LASBLEIZ. – X. UBE (EBU) ; EEUNEG. – XI. NASSE ; BI.

Verticalement : 1. LEZARDRIEUX. – 2. AHES ; EIL. – 3. NANTES ; ELEN. – 4. DRAENEG. – 5. EZIR ; RUSSES. – 6. DIATRIBES. – 7. NUEES ; LUE (EUL). – 8. EN ; SEGALEN. – 9. EGL ; NONGIEB (BEIGNON). – 10. NOUENN ; EZGI (E-GIZ).

Nota : Au 6 vertical des définitions du problème 119, il fallait lire Elie Fréron (fameux critique quimpérois adversaire résolu de Voltaire et des philosophes) et non Préron...

Festoù-noz

● **SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44)**

le 3 décembre

Salle de la Quintaine, avec les groupes Skeduz, Emsaverien et les chanteurs Morvan et Coatrieux. Organisation : Evit Diwan Naoned.

● **PLOUVIEN (29)**

le 18 décembre

avec Carré Manchot, An daou zo tri, Briant et Make, Leroux et Salaün. Organisation : Evit Diwan Plabenneg.

● **LA CHAPELLE DES FOUGERETZ (35)**

le 11 décembre

Salle omnisport avec les Bleizi Ruz, Tridal et les musiciens du Cercle celtique de Rennes. Organisation : comité des fêtes de la commune.

Amnesty international
ÉCRIRE CONTRE L'OUBLI

● **SAINT THEGONNEC (29)**

le 31 décembre

De 22 heures à l'aube, avec Hastañ, Chupenn Gleb, Tu pe du, Ar re sound system, etc. Organisation : Groupe Amnesty International de Morlaix, dont ce fest-noz (entrée 50 F) permet d'assurer l'indépendance.

Concours

«Une mascotte pour les enfants de TV Breizh»

TV Breizh prépare activement son apparition dans le paysage audiovisuel breton. La chaîne qui sera diffusée à partir du mois d'août 2000 entend donner une place toute particulière aux émissions à destination des enfants. Ces émissions seront présentées par un animateur virtuel destiné à devenir la mascotte télévisuelle des petits Bretons.

Avant de créer ce personnage d'animation, TV Breizh lance un concours afin d'associer à cette entreprise tous ceux qui se sentent une âme d'artiste.

Le concours **«Une mascotte pour les enfants de TV Breizh»** est ouvert à tous, enfants (avec l'accord de leurs parents) et adultes.

Il s'agit de dessiner sur une feuille A4, un personnage original pouvait être adapté en animation. Les auteurs pourront s'inspirer des personnages mythiques ou légendaires du monde breton ou celtique, mais aussi s'aventurer dans le monde réel, passé ou futur, dans le règne animal, végétal, minéral, créer un être totalement fantastique ou extraterrestre. La plus grande liberté d'interprétation est vivement recommandée. Un même participant peut adresser un nombre de dessins limité à 5. Le nom et l'adresse de l'auteur devront figurer obligatoirement au dos de chaque dessin, de façon claire et lisible.

Une sélection des dix meilleurs dessins sera effectuée par le jury et leurs auteurs seront récompensés par les prix suivants :

1) une somme de 5.000 francs pour le meilleur de ces dix dessins.

2) un CD ou une cassette vidéo pour chacun des neuf dessins suivants.

Les dessins retenus par le jury deviendront la propriété entière et totale de TV Breizh, qui pourra en disposer librement.

Les personnes désirant participer au concours ont jusqu'au 31 décembre minuit pour envoyer leur dessin à l'adresse suivante : TV Breizh Concours «Une mascotte pour les enfants de TV Breizh», immeuble Le Levant, 305 avenue Le Jour Se Lève, 92656 Boulogne cedex.

Le règlement complet du concours peut être obtenu sur simple demande en écrivant à la même adresse.

Colloque

«Le Pays Maritime : un espace-projet original», le 10 décembre, à Lorient

Le vendredi 10 décembre, de 9 h à 17 h, l'Université de Bretagne Sud accueille à Lorient (4, rue Jean Zay) un colloque sur le thème : « Le Pays Maritime : un espace-projet original »..

Ce colloque prend appui sur la loi d'orientation du 16 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet, qui entend généraliser les « pays » comme espaces de projets. A partir de cette nouvelle loi, les organisateurs souhaitent :

– définir la spécificité géographique des « pays » ayant un contact avec la mer,

– démontrer en quoi cet espace maritime contigu peut et doit influer sur la mise en œuvre des projets,

– sensibiliser les représentants de ces « pays » (élus, techniciens et autres représentants de la vie sociale) au fait que cette spécificité maritime peut générer d'autres modèles d'aménagement que ceux habituellement mis en œuvre, fondant ainsi l'originalité d'un « modèle atlantique de développement »,

– réunir les différents acteurs de l'aménagement pour en débattre en vue de préparer les contrats de plan Etat/Régions.

A l'heure où les enjeux de l'économie maritime réapparaissent en Bretagne avec la croissance du trafic maritime mondial, l'ouverture du marché unique européen vers l'Europe de l'Est et les problèmes insolubles que pose le développement incontrôlé du trafic routier, les questions qui seront débattues à Lorient sont de nature à intéresser un large public.

L'inscription au colloque est de 40 F et le prix du déjeuner de 80 F. Pour toute information, contacter Valérie Sauvaire. Tél 02.97.87.29.77.

OFFRE D'EMPLOI

DIWAN recherche

● **un PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE** pour le collège de **QUIMPER**. Poste à pourvoir pour le 3 janvier 2000. Licence exigée. Contractuel ou non de l'Education nationale. Il est nécessaire d'être bretonnant.

Adresser lettre et C.V. à : DIWAN - BP 147 - 29411 LANDERNEAU CEDEX.

NÉCROLOGIE

Alan Heusaff

Né en 1921 à Saint-Yvi, il devient instituteur public et militant du P.N.B. Il choisit ensuite un engagement breton extrême, politiquement très contestable (1943-45). Ensuite, installé en Irlande, il y devient météorologiste, tout en étant l'animateur inlassable de la "Ligue celtique" et de la revue trimestrielle *Carn*.

Tout en rêvant d'une large entente au sein d'un mouvement breton orienté au centre-gauche, il suivait avec sympathie les combats de l'U.D.B., au point d'envoyer des propositions d'amendements pour le statut particulier adopté par notre parti en 1999.

Quelques jours avant sa mort, à 78 ans, en nous adressant un communiqué de la "Ligue celtique" le 20 octobre dernier, il ajoutait : *"Je tiens à exprimer ma répulsion à l'égard des actes d'agression commis contre l'U.D.B. au cours du Festival de Lorient en août. L'emploi de méthodes violentes pour résoudre (?) les désaccords qui existent entre les organisations politiques bretonnes témoigne d'un manque de sens politique. J'ai peine à croire que les auteurs de ces actes sont vraiment des indépendantistes bretons. Je pense qu'il s'agit d'agents provocateurs."*

Reun an Hir

Après un parcours de jeunesse comparable à celui de Alan Heusaff, il devint ingénieur, exerçant en Afrique, puis dans le Nord de la France, notamment comme cadre d'une compagnie de transports maritimes. Revenu en Bretagne pour sa retraite, il devait publier un ouvrage remarquable *"Dre hent pe hent"*, consacré aux transports en Bretagne. Le même ouvrage fut ensuite publié en anglais.

L'un des objectifs de l'auteur était d'écrire en breton dans le domaine scientifique et technique. Il soutenait aussi Diwan et plusieurs revues bretonnes, dont le *P.B.* Mais à ses obsèques religieuses à Plougastel-Daoulas, il n'y eut pas un mot de breton !

"J'ai assisté hier dans votre église à la cérémonie d'enterrement de mon ami Reun an Hir. Après beaucoup d'autres personnes, par exemple Yann-Kel Kernalaguen, Mar'harid Gourlaouen, qui ont consacré leur vie à la culture bretonne, il n'a pas eu droit au moindre mot dans sa langue. Je ne vous demande pas de vous justifier, c'est injustifiable (...)." Voilà ce qu'écrit notamment Hervé Le Borgne dans une lettre ouverte au recteur de Plougastel.

Courrier

"Depuis que je suis abonné au Peuple Breton, je lis avec intérêt les articles qui y passent.

J'appréciais beaucoup les balades de Roger Gicquel en Bretagne, passant sur FR3 et suis ravi de le retrouver dans le P.B.

Dans le n° 431, il est présenté comme "l'invité du Peuple Breton". J'espère qu'il le restera longtemps, car j'aime vraiment son coup de plume.

Amitiés bretonnes."

Patrick Chatou,
Saint-Malo

"Je vous soutiens de tout cœur. Continuez votre travail d'information et gardez votre cap, car c'est le bon et les vents sont porteurs. Merci d'exister."

Tanguy Kermorgant,
Poissy (78)

*"**Le Peuple Breton** est un bon journal, avec des articles sur la Haute-Bretagne et notamment sur l'Ille-et-Vilaine. Kenavo."*

J.P. Conan
Feins (35)

"Je tiens à vous féliciter pour votre journal qui me fait toujours plaisir lorsqu'il arrive dans ma boîte à lettres. Mais j'ai une petite question, concernant votre rubrique musicale : étant donné que je ne vis pas dans mon pays, il n'est pas toujours facile de trouver de la bonne musique bretonne traditionnelle ou moderne. Alors j'ai une suggestion à vous faire : ce serait que l'on puisse vous passer commande des disques que vous nous présentez, ainsi que les livres. Cette solution nous permettrait d'être un peu plus proches de chez nous, nous les Bretons expatriés.

Et encore bravo à tous ceux qui participent à la réalisation de ce journal."

Thierry Landrain,
Douai (59)

Nous posons votre question à nos responsables des rubriques culturelles, Jean-Jacques Monnier et Pierre Morvan. Réponses dans le prochain P.B.

*"Plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets vont peut-être bientôt recouvrir un site majeur de l'histoire de Bretagne. C'est en effet à l'endroit même où la Bretagne a perdu son indépendance, là même **où reposent quelque 6.000 combattants bretons** qu'il a été décidé, et voté, la création d'un site d'enfouissement et de stockage de classe 2. Cette défaite du 28 juillet 1488 est connue sous le nom de bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et entraîna le mariage forcé d'Anne de Bretagne et du roi de France Charles VIII.*

La population, de bonne foi, n'a pas réagi lorsque le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a procédé sur le site aux carottages. (...) Nous savons que le site doit accueillir les 20.000 tonnes de déchets annuels produits par la ville de Fougères et que le district concerné (Mézière-sur-Couesnon) sera "dédommagé" à raison de 6 F la tonne de déchets bruts. (...)

L'une des parcelles de la future décharge", les Fausses, serait l'un des endroits où repose une partie des 6.000 Bretons, les autres, poursuivis et massacrés à travers les landes et la campagne ayant été enterrés sur place, certains mêmes dans les fossés de l'allée du château de la Giraudais. (...)

***Resterons-nous à genoux quand on enfouira l'histoire bretonne sous les ordures ?** Aidez-nous. Contactez-moi au 02.99.39.65.45."*

Yann Fontana,
Rennes

*"Evit respont da c'houlenn Vincent Roue, eus Gwened, embannet en ho niverenn 431 er bajenn 31 : ez eus ganin un embannadur brezhonnek eus "Mojenn an Ankoù", embannet gant mouladurioù "Hor Yezh" e 1986. **(Cette édition est épuisée, NDLR).***

An 15 kontadenn embannet evel-se n'int ket siwazh (war -bouez an hini gentañ "Tro Mari-Job ar Gergeno", ma oa bet miret an destenn vrezhonek anezhi gant Anatol ar Bras) ar re vrezhonek klevet gant hemañ ; n'int nemet adtroidigezhioù eus ar pennadoù gallek embannet e "La légende de la mort", adlakaet e brezhoneg gant Erwan ar Moal (Dir-na-Dor diouzh e anv-pluenn) hag embannet evit ar wech kentañ e 1912 er gazetenn "Kroaz ar Vretoned". Gant Anatol ar Bras ne oa ket bet miret an testennoù brezhonek orin !"

Bernez Kadored,
Staol (22)

Courrier

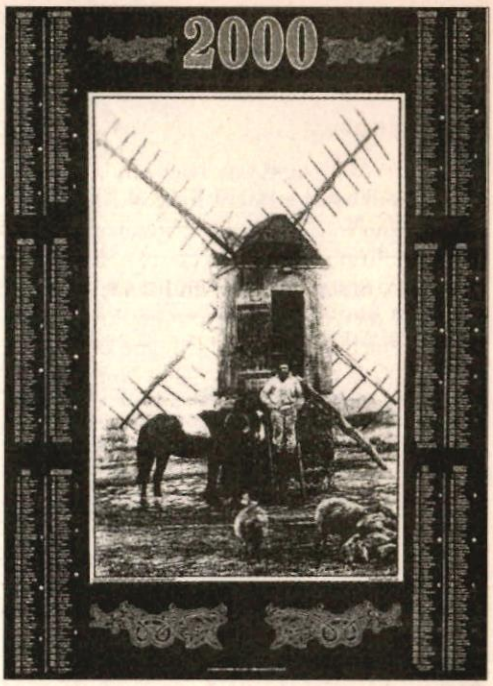
"Quelques dessins pour dire l'an 2000 ...

Le bonjour en passant à Ronan Leprohon qui publia mon premier dessin dans le P. B. (n° 140) de juillet 1975 ! Depuis lors, bon an, mal an, 120 dessins ont paru dans les colonnes du journal.

Je me souviens d'une équipée à moto à Brest (...) jusqu'au domicile de Ronan pour lui présenter mes premiers dessins. Il y a 25 ans ! Salut à tous."

Yves Coriou,
Houilles (47)

Et 25 ans plus tard, c'est encore Yves Coriou qui nous permet de souhaiter une Bloavezh mat à nos lecteurs.



Il vient de paraître ! Le célèbre (et très beau) calendrier des prénoms bretons édité par l'UDB est sorti. Pour 50 francs franco de port, il sera à vous.

Les commandes sont à passer à UDB - BP 203 - 56102 Lorient Cedex.



Campagne d'abonnement au P.B. : il ne reste plus qu'un mois !

Nos fidèles lecteurs l'auront remarqué. Alors que le prix au numéro de P.B. est de 20 F, l'abonnement est resté à 160 F minimum. Soit une réelle affaire (11 numéros pour le prix de 8). Nous conservons cet avantage jusqu'à la fin de l'année. Profitez-en : abonnez-vous quand il en est encore temps ! Vous pouvez vous réabonner dans les mêmes conditions : adressez-nous votre chèque, même si votre abonnement n'est pas arrivé à échéance : nous prolongerons votre abonnement en cours de 11 numéros annuels.

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***. Ses permanences ont lieu :

Lundi et Vendredi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler

Tél. / fax / répondeur :
02 96 61 54 11

Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus
à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 15 F
❑ de soutien : 18 F - 20 F - 30 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**
❑ **chèque postal**
❑ **chèque bancaire**
❑ **mandat-lettre**
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

DÉ DANNAN - HOW THE WEST WAS WON. (Hummingbird HBCO 0020 - Celtic Distribution.)

Déjà 25 ans que les membres de Dé Dannan écument les scènes irlandaises et du monde entier. Ou plutôt devrais-je dire Frankie Gavin et son complice Alec Finn, le noyau originel, auquel se sont joints une foule de musiciens et de chanteuses au fil des années.

On ne compte plus ceux qui, de Johnny McDonagh, Charlie Piggot et Dolores Keane au début des années 70, à Com Murphy, Brian McGrath et Andrew Murray la formation actuelle, en passant par Mary Bergin, Arty McGlynn, Aidan Coffey, Mairtin O'Connor... pour la musique et Mary Black, Eleanor Shanley ou Tommy Fleming... pour les chansons, ont apporté chacun leur pierre à la renommée du groupe de Galway.

C'est pour marquer cet anniversaire que vient de sortir le double album **How the West was won**. Celui-ci est composé en grande partie d'anciens morceaux du groupe, extraits de leurs précédents CD ou de reprises dans une version réarrangée ou en live. On a ainsi bien du plaisir à retrouver les standards que sont *The Rights of Man, My Irish Molly O, Ramblin' Irishman* ou *Humours of Galway* et les voix inoubliables de Maura O'Connell ou Eleanor Shanley.

Quelques inédits figurent aussi au générique de l'album, dont *Eireann mo Ghrá mo Chroi* où l'on découvre avec ravissement la voix profonde de leur nouveau chanteur Andrew Murray, originaire de l'île d'Inishbofin sur la côte ouest du Connemara.

En attendant de les retrouver sur un prochain album, voici pour qui ne les connaîtrait pas encore, une excellente occasion de découvrir un groupe mythique, dont le talent et la réputation ne sont pas usurpés.

CAPERCAILLIE - GLENFINNAN (Songs of the '45). (Survival Records CAP 6 - Disponible uniquement par commande sur le site Internet du groupe : www.capercaillie.co.uk.)

Récemment publié par Capercaillie, l'album **Glenfinnan** est un petit joyau Comprenant neuf chansons enregistrées au cours de l'été 95, sur le site de Glenfinnan, dans l'ouest écossais, pour une émission T.V. de BBC Scotland, il s'agissait au départ de commémorer le 250e anniversaire de la révolte jacobite de 1745.

Ces chansons, dont la plupart furent écrites à l'époque, retracent les étapes d'un épisode sanglant de l'histoire écossaise, lorsque n'écoutant que leur courage, quelques milliers de Highlanders accoururent le 11 août 1745, pour voler au secours de leur prince Charles Edward Stuart (Bonnie Prince Charlie).

Cet album est donc beaucoup plus un document historique qu'un nouveau disque de Capercaillie. Il n'en demeure pas moins que l'on y retrouve pour notre plus grand bonheur, la voix enchanteresse de l'exquise Karen Matheson sur la plupart des morceaux. Citons seulement la magnifique chanson *An Fhideng Airgid*, déjà enregistrée sur un précédent album, où la voix de Karen, délicatement soutenue par un piano et une flûte, est un modèle de pureté.

Il est toutefois bien dommage que la maison Survival n'ait pas cru bon d'élargir l'audience d'un tel album, en le réservant aux seuls utilisateurs du web. Voilà néanmoins une occasion supplémentaire de retrouver les membres de Capercaillie, en attendant également la sortie au printemps 2000 de leur treizième album, déjà en chantier, plus acoustique que les derniers parus, selon Karen elle-même.



DONAL LUNNY, COOLFIN & FRIENDS - DULAMAN. (Hummingbird HBCDS 004 - Celtic Distrib).

Après la publication fin 98, de l'excellent album Coolfin, et en attendant la sortie fin 99 ou début 2000, du prochain album de Donal Lunny, voici un CD trois titres pour vous permettre de patienter.

Dire que tout y est nouveau serait trahir la vérité, car seul le premier titre est totalement inédit. **Dúlamán**, ce qui en gaélique signifie *goémon*, est une chanson enfantine traditionnelle irlandaise. Ce morceau est ici superbement interprété par quelques-uns des meilleurs chanteurs gaéliques comme Tomás MacEoin ou Aoife Carbin. Ce morceau figure également au répertoire de groupes comme Clannad, Altan ou Georges Doherty.

En ce qui concerne les deux autres morceaux, il s'agit de *The Lowlands of Holland*, tiré de l'album *Coolfin* et de *April the 3rd* qui figurait sur le CD collectif *Bringing it all back home*, ainsi Que sur le premier album de *l'Héritage des Celtes*, dans une version légèrement différente.

Bien entendu la bande à Donal Lunny est présente et apporte aux trois morceaux, toute l'énergie qu'on leur connaît.

A noter la magnifique photo de la jaquette, des ramasseuses de goémon sur la côte ouest irlandaise à l'aube du siècle.

LIA LUACHRA. (Malgamù Music MALGCD 112 - Celtic Distribution.)

Si la musique bretonne a le vent en poupe actuellement, il en va de même chez nos cousins irlandais, où l'on assiste également à un bouillonnement culturel phénoménal. Témoin de cette activité, la création récente d'un nouveau label dublinois. Malgamú puisque c'est son nom, *fusion* en gaélique, a été créé par le musicien Paul Kelly, et a déjà produit en l'espace de quelques mois quatre albums.

Parmi ceux-ci, le premier disque du tout jeune groupe Lia Luachra. A peine formé, celui-ci était déjà remarqué lors du Festival Interceltique en 97 et en 98, où il se classait premier dans un concours pour groupes débutants.

Composé de quatre jeunes musiciens talentueux, voici un groupe dont la renommée ne tardera pas à dépasser les frontières de l'île d'émeraude. Avec un jeu brillant et un répertoire composé à parts égales de traditionnels et de morceaux originaux, ils ne sont pas sans faire penser à leurs aînés du Donegal, Altan ou au groupe de Cork, Nomos.

Incontestablement le bouzouki joué avec dextérité par Declan Corey, est l'élément central de leur musique. Il est épaulé par Tricia Hutton au fiddle et Shane Bracken au concertina, tandis que Jon Hicks, le guitariste, développe également des talents de chanteur en interprétant deux mélodies de composition récente. Au final, une musique énergique et un son original.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

BOGUE

Créée il y a 24 ans par Jean Bernard Vighetty et quelques autres, la Bogue d'Or rassemble chaque année à Redon, fin octobre, la fine fleur du conte, de la chanson et de la musique de Haute Bretagne. Cette année 37 finalistes sélectionnés parmi quelque 3 000 candidats, se sont disputé les titres décernés dans la catégorie «chant», prouvant ainsi la vitalité de la culture gallo.

C'est Aimé Carlo de Saint Carreuc qui a remporté la Bogue d'Or 99, tandis que notre ami Jakez Conan, originaire du Pays de Loudia mais installé dans le Trégor, raflait la seconde place, la Bogue d'Argent. Particulièrement encourageante, la participation de jeunes ou d'enfants a permis de distinguer Mélanie Chauvel de Sel-de-Bretagne dans la catégorie Bogue d'Or jeunes voix et Marie, Julie et Hélène Noblet, de Campbon, dans la catégorie Bogue d'Or voix d'enfants.

Rendez-vous en octobre prochain pour la (déjà fameuse) Bogue de l'an 2000 !

LES PIRES : «Cave Canem» (Acousteack, Boucherie Prod, BP 9422)



Les Pires s'assagiraient-ils en prenant de la bouteille (de vodka, bien sûr) ? Le contenu de leur nouvel album, ***«Cave Canem»***, apparaît en effet moins déjanté, moins délirant que ce à quoi la bande à Jeanno Jory nous a habitués. Ça swingue toujours et fort bien sûr de belles mélodies venues de l'Est, mais l'heure paraît plus grave et il manque ce grain de folie qui avait sans conteste contribué au succès du groupe.

«Cave Canem» n'en est pas moins un disque inventif, parfois surprenant, surtout quand Jean-Pierre Bovello donne de la voix, dans une langue cette fois intelligible, sur ***«Des Cernes»*** par exemple ou sur ***«Pelliculo»***. Et à l'écoute de titres comme ***«Kantyk»*** ou ***«Impedimenta»***, vous vérifierez ce que vous savez déjà : ces Pires-là, décidément, sont bien talentueux. Et ***«Cave Canem»***, un album qui a du chien.

THE CHIEFTAINS : «Tears of stone» (BMG, RCA Victor, 09026689682)



Un disque des Chieftains, c'est toujours un moment attendu. Quand sur ce disque interviennent en «special guests» quelques-unes des plus belles voix de femmes d'Irlande, cela devient un véritable événement.

Les Chieftains savent assurément s'entourer : vous retrouverez donc les sœurs Corr, la famille Rankin, Mary Chapin Carpenter, beaucoup d'autres encore et surtout Sinéad O'Connor pour une chanson magnifique, ***«Factory Girl»***. Loreena McKennitt est aussi de la partie, de même que la Japonaise Akiko Yano, avec qui la bande à Paddy, qui, on s'en souvient, avait déjà visité la Chine, s'offre un petit intermède exotique. Là encore, de beaux instants.

Bernard BENOIT : «Lutunn Noz» (Arion, ARN 64484)



C'est d'une réédition qu'il s'agit ici, réédition d'un disque paru il y a des années-lumières – pensez donc, c'était il y a plus de vingt ans... – et qui semble ne pas avoir pris une seule ride.

Réédition augmentée de trois titres, dont le superbe ***«Ballade en cordemuse»***. mais qui nous permettra surtout de réentendre avec plaisir ***«L'Héritière de Kéroulaz»***, ***«Lost an Diaoul»*** ou le ***«Thème de la Folle de Toujane»*** écrit pour le film que René Vautier tourna jadis avec Gilles Servat.

«Sous les doigts de Bernard Benoit, écrivait le regretté André Georges Hamon, ***les cordes font naître les images, les sensations, la palpitation d'un cœur et les réponses d'un pays»***.

Ce pays de Bretagne où le «poète» de la guitare celtique puise l'essentiel de son inspiration.

Xavier LESECHE - Patrick LEFEBVRE - Pierrick LEMOU : «L'Etrange destin de Mathurin» (Kerig Productions, K 146)



«Dans la forêt, les hommes vivaient alors en bon voisinage avec les fées et les korrigans qui en avaient été les premiers occupants»... La forêt, c'est celle de Brocéliande, terre de légende s'il en est. Et celui qui raconte c'est Xavier Lesèche, le gâs Lesèche. Guide et conteur à Brocéliande depuis 1987, il en connaît le moindre recoin, le plus petit caillou, le plus étroit sentier. Prix du meilleur conteur aux Estourniales de Liffré, il excelle à nous narrer les déboires de Mathurin l'Enborné, et pour ce faire, s'est entouré du gâs Lefèbvre, et du gâs Lemou, un duo accordéon-violon que nos lecteurs ont déjà rencontré[1].

Les aventures de Mathurin, éternel insatisfait, servent de prétexte, de fil d'Ariane, pour nous balader à travers l'imaginaire si riche de Brocéliande : Merlin, Arthur et ses chevaliers, le Seigneur Ponthus venu de Galice, Barenton, la « fontaine aux merveilles », revivent ici leurs heures de gloire, racontées de belle façon. Le gâs Lefebvre a bien de l'abattage...

TRADICELTE : «Best Of» (Sergent Major Company, SMC 1082)



Comme son nom ne l'indique pas, le groupe Tradicelte nous arrive tout droit du Nivernais, où il s'est forgé une belle notoriété. Formé de quatre musiciens – Stéphane Lecrot et Dany Chadeyras aux cornemuses, David Lecrot à l'accordéon diatonique et Grégory Jolivet à la vielle à roue – Tradicelte s'est notamment distingué en 1996 aux Rencontres Internationales des Sonneurs et Maîtres Sonneurs de Saint-Chartier, qui est un peu, en plein Berry, la Mecque de la musique trad'. Avec ce répertoire, composé de mélodies et de danses du «Centre-France», amené avec une belle énergie, la vielle en prend un sérieux coup de jeune. Pour cela et pour ce «Greg's Blues» spleenant à souhait, Berry beaucoup.

Alain PENNEC : «Turbulences » (Keltia Musique, KMCD 101)



Comme son nom ne l'indique pas davantage, Alain Pennec est l'un des 4 Jeans[1]. Mais il se produit aussi au sein du groupe Hirio[2] et mène parallèlement une carrière en solo ou encore, comme on va le voir (ou plutôt l'entendre) ici, avec son propre quartet. Brillamment soutenu par Aurore Breger (harpe), Youenn Landreau (chapman stick, didgeridoo) et Stéphane Barbier (percussions), l'accordéoniste nous offre une palette musicale dense, enrichie d'influences multiples venues d'Ecosse, de Roumanie ou du Pays Basque.

Les compositions peuvent être signées Alain Pennec,

➡

Aurore Breger ou Hervé Dréan mais aussi Dan ar Braz pour ses «Orgies Nocturnes» extraites de «Douar Nevez» ou ...Jean Sébastien Bach pour un étonnant «Menuet». Original dans le choix de ses emprunts, Alain Pennec parvient encore à nous surprendre grâce à son jeu éblouissant. Considéré comme l'un des meilleurs «diatonistes» de Bretagne, Alain Pennec assure, assurément. Un maître de la «boest an diaoul» et un doigté diabolique.

Michel AUMONT : «Clarinettes armorigèneS» (An Naer Produksion, 301)



Un beau titre, fort bien trouvé, et une belle jaquette au format si reconnaissable des productions An Naer, ornée d'une belle œuvre du peintre Jean-Claude Charbonnel... le tout, mais qui s'en étonnera, pour un beau disque, le premier album en solitaire de Michel Aumont.

Très connu dans le monde de la musique bretonne pour avoir œuvré au sein du Quintet Clarinettes aux côtés d'Erik Marchand, ou pour sa participation au groupe BF 15, Michel Aumont se jette donc à l'eau du (vrai) solo, et on peut dire qu'il fait bien. A aucun moment ce disque ne laisse place à la déception ou à l'indifférence. Que l'on apprécie, ou moins, les folles impros jazz qui ponctuent de nombreuses plages de ces ***«Clarinettes ArmorigèneS»***, on aimera la manière dont il revisite certains traditionnels, comme cette ***«Marche des Pleureuses»*** ou cette ***«Gravotte»*** jouée en kan ha diskan sur deux clarinettes...«

Etonnante performance que ce disque «100 %» clarinette. Le musicien y joue de différents types de clarinettes (basse, en si bémol, en mi bémol), ou encore de ces clarinettes «préparées», trafiquées pourrions-nous écrire, que sont l'armorinette ou le buzziphon. Et grâce au talent du sonorisateur Philippe Olivier qui a réalisé l'enregistrement, l'impression qui domine est que le clarinettiste est véritablement «pluriel», lui aussi... Une réussite.

Soïg SIBERIL : «Gwenojenn» (Coop Breizh, CD 889)

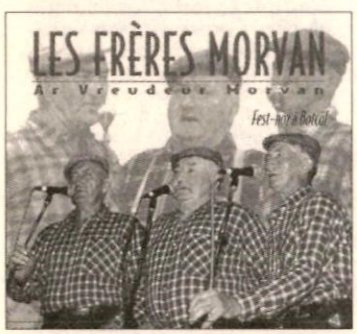
«Gwenojenn», chemins de traverse, fait écho à ces ***«Chemins de Terre»*** d'un autre musicien breton – et non des moindres – Alan Stivell. Et c'est justement Alan que l'on entend, à la harpe, sur le morceau qui donne son titre au nouvel album de Soïg Sibéril. Mais «du côté de chez Soïg», une bonne adresse, on y rencontre aussi Alain Genty, Karl Gouriou (sax), Jacky Molard, Bachir Mokari (percussions), Didier Squiban ou Jean-Philippe Le Coz (trombone). Une fameuse brochette et un résultat forcément à la hauteur.



«Gwenojenn» est un disque bourré de surprises, de rencontres aussi, justement et de bons moments passés en compagnie d'amis sûrs et chaleureux... Le guitariste de Gwerz ou des Ours du Scorff donne ici encore toute la mesure de son talent, qui n'est pas mince. Pour son troisième CD «bien à lui», il nous offre un paysage contrasté, fait de chemins creux, de trouées lumineuses et d'étendues sauvages et âpres. Un paysage à l'image du Kreiz-Breizh, de sa Bretagne.

Un hommage aux cheminots de Carhaix, «inventeurs» du premier bagad, un autre aux ***«Gardiennes»*** de la tradition chantée que furent Jeannette Maquignon et Tasie Goadec, un beau «Ramdam», une virée à Redon (***«Quand la bogue dort»...***) et un petit tour au carnaval de Carhaix... Soïg Sibéril cultive les arts de la fête, de l'amitié et de la fidélité. Avec la même virtuosité et la même foi qu'il fait vibrer sa guitare.

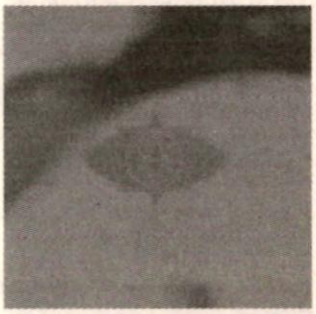
AR VREUDEUR MORVAN : «Fest Noz à Botcôl» (Coop Breizh CD 893)



Il est tout à fait inutile de présenter les Frères Morvan et nous ne les présenterons donc pas. Chaque semaine, les «frères» animent un fest noz, quelquefois davantage et en été c'est pratiquement tous les soirs qu'ils sillonnent les routes de Bretagne, sans jamais se départir de leur gentillesse naturelle et de leur bonne humeur. Leur répertoire, qu'ils détiennent de leur mère, qui, elle-même, le tenait de son père... semble inépuisable. Sur ce disque, enregistré à Botcôl, sur leurs terres, ils nous proposent pas moins de dix sept airs de danse, suites plinn ou fisel, kost ar c'hoat ou scottish, interprétés comme à leur habitude, sans effets superfétatoires. Avec ***«Ar wezenn avaloù»*** ou ***«An Aotrou Kergwezeg»***, ils nous donnent aussi l'occasion de les entendre dans un registre plus rare, celui de la gwerz.

Comme l'écrit Yann Fanch Kemener qui présente l'album, les «Paotred Sant Nigouden» font figure de proue parmi tous ceux qui ont contribué «à redonner vie à une expression chantée et dansée pratiquement tombée dans les oubliettes de l'histoire». Pour cela, ils méritent «le respect de tous» et nos remerciements, en toute simplicité.

AFRO CELT SOUND SYSTEM : « Release » (Realworld, Virgin, CDRW 76)



On a pu les entendre au Festival Art Rock de St Brieuc, aux Tombées de la Nuit rennaises ou aux Jeudis du Port à Brest : les musiciens d'Afro Celt Sound System ont débarqué ce printemps en Bretagne après s'être imposés comme le «pire cauchemar du National Front » de l'autre côté de la Manche. A l'évidence en rassemblant ainsi des musiciens Africains, Indiens, Anglais, Irlandais ou Bretons, Simon Emmerson, le leader du groupe, ne peut faire plaisir ni aux amis de Jean-Marie, ni à ceux de Charlie-Hebdo.

Afro et celte, la démarche est explicite et l'étiquette «world musc» clairement revendiquée. C'est d'ailleurs Realworld, le label de Peter Gabriel, qui, en 1996, a sorti «Sound Magic» le premier enregistrement du groupe, et qui récidive maintenant avec «Release».

Bien autre chose qu'une simple addition de personnalités bien trempées, Afro Celt Sound System s'est forgé au fil du temps, des enregistrements et des concerts, l'âme d'un vrai groupe. La fusion fonctionne, qui allie la guitare de Simon Emmerson, les flûtes ou le bodhran de James Mc Nally, la kora de N'Faly Kouyate, le djembe de Moussa Sissokho, la harpe celtique de Myrdhin ou les voix de Iarla O Lionàird et de Sinead O'Connor, invitée de marque sur le CD... Percussions et programmations donnent le tempo d'une musique polychrome, à la fois rythmée et planante, d'ici et de là-bas. Puristes s'abstenir.

CHANTS DE FEMMES DE BRETAGNE : (Sergent Major Company, SMC 189 272)



Marie-Aline Lagadic et sa fille Klervi Rivière, Véronique Autret, la chanteuse de Gwalarn, Christiane Malez ou Frédérique, Ffran May, la galloise «naturalisée» bretonne... Connues, un peu ou pas du tout, ces «femmes de Bretagne» participent à un disque collectif qui, à défaut de véritable originalité, a au moins le mérite de nous faire découvrir, ou mieux connaître, quelques fort belles voix.

A découvrir également, dans la même collection, ***«Chant de Femmes du Pays Basque»*** (SMC 189 292) et ***«Chant de Femmes d'Irlande»*** (SMC 189 282).

LES OURS DU SCORFF : (Keltia Musique, KMCD 7094)



Heureuse idée, que celle de Keltia Musique, à l'approche de Noël, de rééditer sous la forme d'un double CD, les deux derniers enregistrements, savoureux et réjouissants, des Ours du Scorff, «La Maison des Bisous» et «Le Grand Bal»[3].

Pour vos jeunes de sept (et même avant) à soixante-dix-sept ans (et même après), qui ignoreraient encore les vertus jubilatoires des Ours, voilà l'idée de cadeau qu'il vous faut.

Nedeleg Laouen !

Pierre MORVAN

(1) PB n° 427-428, juillet août 1999

(2) PB n° 420, décembre 1998

(3) PB n° 402 et 420, juin 1997 et décembre 1998.

OFFRE SPÉCIALE DE NOËL



Le breton est-il vraiment une langue? De quand datent les premiers textes en breton? De quels sujets traite la littérature écrite en langue bretonne? Pourquoi la République a-t-elle voulu faire disparaître la langue bretonne? Le lecteur trouvera ici des réponses claires et précises à chacune de ces questions, et à bien d'autres…

1 + 1

1 LA JEUNESSE D'UNE VIEILLE LANGUE
(Nouvelle édition) ~~59 F~~ + port

1 UN STATUT POLITIQUE POUR LA BRETAGNE
(Nouveauté) (Édition bilingue) ~~40 F~~ + port



LES DEUX LIVRES POUR 80 F (franco de port)

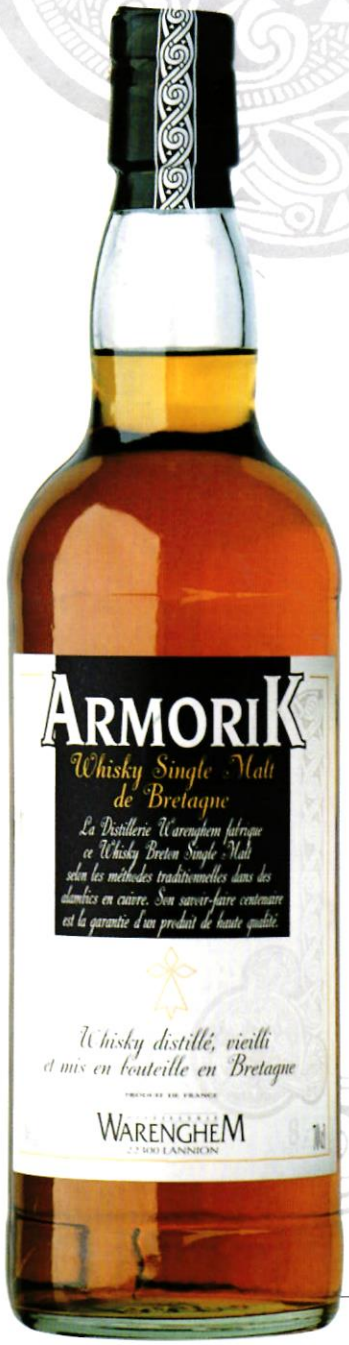
Expédié à l'acheteur ou à une personne de son choix.

Règlement par chèque à expédier à :
P.P.B. - 9 rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC (avant le 15/01/2000)

Whiskies Bretons



Blended



Single Malt

DISTILLERIE
WARENGHEM

22300 LANNION-FRANCE - Tél. 33 (0)2 96 37 00 08 - Fax 33 (0)2 96 46 57 44
Site web : http://www.distillerie-warenghem.com - Email : DISTILLERIE.WARENGHEM@wanadoo.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - A CONSOMMER AVEC MODERATION